

# ACTES DU SÉMINAIRE

## InPACT/ AgroParisTech

La souveraineté  
technique  
et technologique  
des paysans  
en question

Mercredi 5 avril 2017,  
Amphithéâtre Tisserand  
AgroParisTech  
rue Claude Bernard, Paris 5<sup>e</sup>



# POURQUOI UN SÉMINAIRE SUR LA SOUVERAINÉTÉ TECHNOLOGIQUE DES PAYSANS ?

L'outil de travail des agriculteurs, les agroéquipements (machines, équipements, bâtiments), sont au cœur d'enjeux agricoles majeurs. Le surdimensionnement, le surendettement, le mal-investissement ne sont pas étrangers aux crises agricoles actuelles (notamment laitières et porcines) et à l'assujettissement progressif des fermes aux logiques industrielles. L'offre technologique et matérielle disponible pour les agriculteurs s'oriente toujours plus vers l'automatisation par le numérique (*big data*) et la robotique, des technologies censées être mieux placées que l'agriculteur pour diagnostiquer et intervenir aux champs. Ces constats ne sont pas suffisamment documentés et ne font l'objet d'aucune étude scientifique globale et d'aucun examen critique sérieux. Largement financés par l'État au travers d'aides directes et de dispositifs fiscaux, les investissements des agriculteurs sont soutenus sans évaluation, ou selon des critères peu ambitieux. Dans le même temps, le déploiement des nouvelles technologies ne souffre lui non plus d'aucun examen de sa viabilité économique autre que pour le secteur industriel porteur de ces « innovations », écologique quant à l'utilisation de ressources non renouvelables, de sa dimension éthique quant à la confiscation des savoirs et savoir-faire des agriculteurs au profit de l'intelligence artificielle.

Le réseau InPACT\* national et l'UFR Agriculture comparée et développement agricole ont invité chercheurs et praticiens de terrain pour échanger et débattre.

## SOMMAIRE

Quelques mots d'introduction	3
Les processus d'innovation et l'injonction au progrès par Frederick Lemarchand (sociologue, Université de Caen)	4
Fiscalité et agroéquipements : quelles conséquences des incitations à l'investissement par Gustave Delaire (du réseau des Afocg*)	8
Le poids des représentations autour de la machine agricole par Patrick Bougeard (président de Solidarité Paysans)	11
Agriculture intelligente ou paysans expropriés de leurs savoirs par Guy Kastler (Confédération Paysanne)	14
Conseil technique et agroécologie : quelle place au travail et aux agroéquipements ? par Marianne Cerf (Inra* Sad, UMR 1326 LISIS)	18
Agroéquipements et système agricole : regard sur les États-Unis par Sophie Devienne (UFR Agriculture comparée et développement agricole, AgroParisTech)	21
Quelques mots d'ouverture	25
Glossaire	25
Plaidoyer pour une souveraineté technologique des paysans	26

\* Dans le document, tous les termes suivis d'une astérisque sont explicités dans le glossaire.

# QUELQUES MOTS D'INTRODUCTION

**Jean-Claude Balbot**

secrétaire national de Réseau Civam\*

Nous remercions vivement l'Agro avec qui InPACT\* a organisé cette journée. Le réseau InPACT\* a été créé en 2001 sous l'impulsion du ministre de l'agriculture Jean Glavany pour regrouper les forces de la gauche paysanne.

InPACT\* a progressivement structuré son projet, s'est étoffé et rassemble depuis quelques années dix des principales organisations du développement agricole alternatif : Réseau Civam\* (né fin 2016 de la fusion de la FNCivam\*, du Rad\* et de l' Afip\*), l'Atelier Paysan, l'InterAfocg\*, le MRJC\*, la Fadear\*, Solidarité Paysans, Terre de Liens, Accueil Paysan, le Miramap\* et Nature & Progrès.

Ce réseau a des capacités de réflexion et d'intervention larges, sur les exploitations elles-mêmes mais aussi sur des questions de société, de justice sociale notamment par l'entrée alimentation. Nous faisons avec des moyens « sobres », nous n'avons plus de soutien de la politique publique agricole et n'en avons jamais eu des organisations professionnelles. D'une certaine manière, cette sobriété nous a obligé à être efficaces et efficaces... et à nous concentrer sur du « concret ». Nous sommes certainement parmi ceux qui ont les oreilles les plus fines et la vision la plus perçante pour distinguer et anticiper des évolutions qui ne sont pas sans conséquence sur le monde agricole. Ainsi, travaillons-nous sur l'évaluation des politiques publiques que personne ne pense réellement, sur l'accès à l'alimentation ou encore sur la machine agricole. Nous constatons également que les jeunes (et les moins jeunes), qui fuient la ville et ne sont ni bienvenus ni accueillis par la profession et les institutions, se tournent vers nos organisations.

Nous vivons dans un monde en permanence sujet aux injonctions du modèle agro-industriel ; des journées comme celle-ci sont là pour construire de l'autonomie, notamment de pensée, ce qui est de plus en plus difficile dans un monde agricole qui va mal et à une époque où l'on a abandonné la notion de progrès au profit de celle d'innovation.

**Fabrice Clerc**

co-gérant de l'Atelier Paysan

En organisant cette journée, nous avons souhaité aller plus loin que le plaidoyer sur la souveraineté technologique des paysans (cf. p 26), publié en novembre dernier à l'issue d'un travail de plusieurs mois. Il s'agit pour nous de « raffiner » un certain

nombre de constats et de questions posés dans ce document.

Le réseau InPACT\* regroupe des structures qui accompagnent au quotidien le développement d'une agriculture au service d'un modèle alimentaire dans lequel nous croyons et différent de l'agro-industrie. Forts de notre capacité d'accompagnement de dizaines de milliers de fermes, nous avons des remontées de terrain et des sujets à mettre en débat. La politique publique en matière d'agroéquipements en est un. En effet, nous constatons que :

- 50 % des machines agricoles du parc matériel de la « ferme France » ne servent à rien et ne sont pas adaptées aux usages paysans ;
- il y a une coûteuse surpuissance permanente, dommageable notamment en termes de surendettement ;
- la machine agricole est un impensé politique et scientifique ; nous avons cherché en vain des réponses à nos questions dans la bibliographie ou auprès d'intervenants (cette journée en est le reflet : sur certains sujets comme le modèle de la machine agricole en France, le devenir des machines usagées, ou l'enseignement autour de la machine, nous n'avons pas trouvé, ou si peu, de ressources) ;
- depuis le début des années 2010, plusieurs rapports ont préfiguré la politique publique sur les agroéquipements en France qui consiste en un plan reposant sur l'automatisation, la robotisation, la numérisation, les bio- et nanotechnologies, le plan « Agriculture – Innovation 2025 » : 10 milliards d'euros pour mettre en place une *French Tech* sans aucun débat public ni implication du monde paysan.

Il nous semble pourtant important qu'il y ait un débat citoyen et paysan sur ces questions. Le monde paysan est en capacité d'innover et de faire vivre son outil de travail. Les paysans sont capables de faire la synthèse entre leur projet agronomique, les moyens et outils dont ils disposent et ont besoin. Ils innovent au quotidien sur les fermes et fabriquent des machines vivantes qui évoluent sans cesse.

Et une politique publique très volontariste sans débat public, n'est-ce pas un nouveau grand projet inutile ? Nous avançons, nous cheminons, mais nos moyens sont frugaux et certainement pas à la hauteur de l'énergie qui nous anime... Ce séminaire, qui ne pourra pas épuiser tous les sujets, donne un aperçu des questions qui se posent aujourd'hui à nous.



# LES PROCESSUS D'INNOVATION ET L'INJONCTION AU PROGRÈS

par **Frederick Lemarchand** (sociologue, Université de Caen)

## Résumé de l'intervention

Les relations des agriculteurs avec la technique sont pour le moins anciennes et fondamentales dans la mesure où la première grande « accélération » au Néolithique, issue de l'invention de l'agriculture suite au réchauffement climatique, a engendré les premières grandes transformations (artisanat pour le stockage, organisation politique de groupes toujours plus nombreux, urbanisme...). Mais le commerce que fit l'Homme avec la nature changea moins en 10 000 ans que depuis les cent dernières années. La disparition programmée des paysans devait faire advenir un « Homme nouveau », ouvert aux innovations techniques et au marché, l'agriculteur moderne, dont les rôles sont désormais devenus complexes : entre gardien de la nature et rouage du système productiviste. La « modernisation » de l'agriculture telle qu'elle fut conçue dans le schéma des lois de 1960 et 1962 n'a plus le même sens à l'heure des fermes de « mille vaches » et des robots de labour. Est-on encore placé, comme on le croyait dans les « Trente Glorieuses », face à une simple alternative, « *s'adapter à la technique ou disparaître* » ? De nouveaux usages (des réseaux sociaux par exemple utilisés dans une perspective de décroissance) ne viennent-ils pas rebattre les cartes ? Une plongée au cœur de l'anthropologie des techniques, avec Alain Gras et Ivan Illich entre autres, nous permettra de repositionner les enjeux du développement technique en agriculture, à l'heure de la crise du productivisme et de la montée des alternatives paysannes et convivialistes.

## Intervention

Quand j'ai commencé à travailler dans les années 1990 avec des paysans de la Confédération Paysanne, une question politique m'intéressait : pourquoi tous les régimes de la modernité (libéraux, fascistes, démocratiques...) ont-ils voulu se débarrasser des paysans pour faire advenir leur projet politique ? Le travail que propose InPACT\* aujourd'hui s'y rattache en quelque sorte, il est immense et il faudrait commencer par définir ce que veut dire être paysan dans notre modernité... Pour réfléchir au développement technique en agriculture, je vous propose de discuter quelques « questions », terme que je préfère à celui de « problèmes » qui appellent quant à eux des solutions et relèvent d'une pensée d'ingénieur.

**En matière de technique**, la première grande bifurcation eut lieu au Néolithique au moment de la

sédentarisation, il y a 10 000 ans (ce qui est très peu par rapport à l'histoire de l'humanité ou ne serait-ce qu'à la durée de vie des déchets nucléaires...). Sur cette échelle temporelle, l'histoire de la modernisation agricole des cinquante dernières années est donc fulgurante, voire instantanée. Le Néolithique marque l'apparition de nouvelles structures politiques autour de communautés, du stockage des aliments, de l'artisanat... C'est le début du processus technique de notre civilisation. La question de la technique fut formulée par quelques auteurs dont la plupart se sont d'ailleurs intéressés à ce qui se passe avant ces cinquante dernières années.

Dans *Le choix du feu*, Alain Gras, anthropologue compagnon du mouvement écologiste, montre comment, au tournant du XVIII<sup>e</sup> siècle, nous avons fait le choix

du thermo-industriel avec l'invention de la machine à vapeur (alors qu'auparavant tous les éléments : air, eau, vent, biomasse... étaient utilisés) ; c'est pour lui le début d'une trajectoire technologique verrouillée et de la croyance selon laquelle la chaleur est la seule ressource à même de produire de l'énergie. Le « décollage », au XIX<sup>e</sup> siècle, de la production et de la consommation d'énergie engendre alors de profondes transformations sociales (l'organisation et le contrôle du travail, le chemin de fer modifiant le rapport au temps...). « *Nous entrons dans le chaudron de la modernité* », selon l'expression d'Alain Gras.

Le système thermo-industriel pose aussi le problème du carbone qui est transféré du sol vers l'atmosphère... Et nous arrivons à une époque, la nôtre, qui commence à s'intéresser très sérieusement à la fin du pétrole et à douter de la durabilité du monde. L'or noir a toutes les qualités (extractible, stockable, transportable, très énergétique...) mais devient de plus en plus rare et cher à exploiter. Son utilisation entraîne des bouleversements, comme le changement climatique qui menace directement la pérennité de l'humanité, ayant des impacts en premier lieu sur l'agriculture.

Pour Alain Gras, nous avons fait « le choix du feu » pour des raisons anthropologiques concrètes mais nous aurions tout aussi bien pu opter pour des énergies de flux (photons, air, courants marins...). Pour envisager d'autres voies, nous devons opérer une déconstruction de notre régime de croyances et réaliser un travail de « décolonisation » de nos imaginaires. Le problème de l'énergie n'est pas, d'une certaine manière, le problème de l'énergie...

Les bases de toutes les grandes problématiques d'aujourd'hui ont été posées pendant les « Trente Honteuses » (1946-1975) et les perspectives du XXI<sup>e</sup> siècle, tracées par les travaux du Giec\* notamment, sont absolument terrifiantes (en admettant que l'on applique les termes de l'accord de Paris signé lors de la COP21, on arrivera à une élévation de 3,5°C en 2100, ce qui engendrera des bouleversements que nous ne pouvons même pas imaginer et encore moins calculer). L'agriculture reste elle aussi engluée dans une technodépendance ; on le voit par exemple à la difficulté qu'il y a à désintensifier les facteurs de production.

Pour des penseurs comme Jacques Ellul, la question de la technique ne peut pas être abordée par l'objet technique concret mais nécessite une approche « systémique ». Il la définissait comme « *l'ensemble des moyens les plus efficaces* » ou encore « *la recherche*

*de l'efficacité maximum en toute chose* ». Dans le productivisme agricole, cette démarche aboutit à une rationalité de *l'ubris*, de la démesure, de l'excès, d'autant plus quand on n'est pas capable de prévoir les chocs en retour, les effets induits (appelés abusivement « externalités négatives » par les économistes). Depuis les années 1970 et l'apparition des premiers dissidents du productivisme agricole, nous assistons pourtant à l'accélération du retour du refoulé (comme les catastrophes industrielles...).

**La technique n'est pas simplement une collection d'outils** dont nous disposerions et dont on userait en bien ou en mal. Elle n'est pas non plus problématique en soi, mais c'est son caractère sacré qui l'est, selon Ellul. Pendant des millénaires, l'Homme a sacralisé son milieu, la nature, puis l'humain est apparu comme le producteur de toute chose. L'idée de progrès puis la science l'ont lié à la technique : c'est donc la technique qui a été sacralisée. Un tabou a sauté à partir de la Renaissance et a autorisé des domaines de la connaissance à s'apparier (savoir-faire, connaissance et pouvoir). La technoscience s'est ensuite installée en nouvelle autorité à même de définir le monde (ce qui fait autorité). La technique est devenue une nouvelle forme de transcendance (« *elle nous sauvera* »), un empire des moyens qui ne nous appartiennent pas.

**Considérer que la technique n'évolue pas permet de rompre avec l'idée d'un « évolutionnisme technicien » et constitue un premier pas pour envisager la technique comme le reflet de rapports d'époque et de société confrontées à la fabrication d'un monde.**

crédit photo : Wikimedia



Dans ce contexte, l'agriculture est aujourd'hui confrontée à deux grands enjeux. Premièrement, la géo-ingénierie instille l'idée que nous piloterons le monde comme s'il s'agissait d'une parcelle de 40 hectares et que nous pourrions rectifier les conséquences négatives du changement climatique (en changeant par exemple l'albédo, en maîtrisant les nuages...). Cette approche réduit la Terre « Gaïa » à une sorte de corps humain que l'on soignerait et témoigne du fantasme de maîtrise absolue : piloter la Terre et contrôler le vivant. Deuxièmement, le post-humain ou le mouvement politique du transhumanisme est une boîte de Pandore qui provient de la convergence entre les nanotechnologies (découverte de nouvelles propriétés de la matière), les biotechnologies, l'informatique (intelligence artificielle) et les sciences cognitives : c'est la convergence dite « NBIC ».

Ces deux « idées » augurent une transformation du monde beaucoup plus radicale que celle du XX<sup>e</sup> siècle (avec la bombe atomique, l'informatique et la génétique).

### La technique évolue-t-elle ?

Se poser la question, voire y répondre par la négative, permet de rompre avec l'idée d'un « évolutionnisme technicien » (« *c'est l'évolution naturelle de la vie* ») et constitue un premier pas pour envisager la technique comme le reflet de rapports d'époque et de société confrontées à la fabrication d'un monde et non comme un « continuum entre le chasseur-cueilleur et l'astronaute ». Cette question est fondamentale pour envisager la souveraineté technique du paysan.

Par exemple, nous savons aujourd'hui que les Aztèques connaissaient la roue (certains de leurs jouets en avaient) mais ne l'utilisaient pas à des fins d'efficacité. À chaque fois qu'on essaie d'alimenter une idée d'évolution des « avancées techniques », l'histoire nous montre que cela n'est pas vrai. Les Chinois avaient inventé la poudre au Moyen Âge, mais pas les canons,

la boussole, mais pas la conquête des mers, etc. Se libérer de cette idée d'évolution est, pour les individus et les collectifs, une piste vers l'autonomie et traduit une capacité à se situer au-delà de la modernité qui pense en termes de dichotomie (tradition/modernité, archaïsme/progrès...), à évaluer et à faire des choix non pas à partir des potentialités techniques mais à partir de la manière dont ils vont faire monde, c'est-à-dire permettre – ou pas – aux individus d'être ensemble et de pouvoir s'enraciner.

Ivan Illich, un autre grand penseur de la technique, avait ainsi mis en évidence l'existence de techniques conviviales et d'autres destructrices des liens sociaux (on pourrait aujourd'hui se poser la question avec les « réseaux sociaux »...). Dans son œuvre, il insiste également sur le fait qu'il est impossible d'affirmer que la technique est neutre et que tout dépendrait de l'utilisation qui en serait faite. Quand les techniques sont jetées dans le monde, elles doivent être pensées dans leur ensemble et dans le retour qu'elles ont sur la transformation de l'humain. L'usage de l'outil informatique transforme, par exemple, physiologiquement notre mémoire !

Pour le penseur Günther Anders, pionnier du mouvement anti-nucléaire, nous produisons la technique, elle façonne à son tour le monde dans lequel nous vivons qui lui, en retour, nous façonne. Et, de nos jours, elle produit un monde dans lequel il est de plus en plus difficile de s'enraciner (régression des espaces vivables, société du contrôle généralisé...). Quand nous parlons de technique et des politiques publiques afférentes, il est important de toujours conserver la question anthropologique : « Que voulons-nous être ? ».

Pour reprendre « la maîtrise de la maîtrise », il s'agit notamment de réussir à organiser les forces sociales à même de produire de nouvelles connaissances ; l'alliance de toutes les initiatives liées aux grands enjeux est une véritable question d'aujourd'hui.

## ÉPILOGUE

Le Club de Rome (groupe de réflexion réunissant des scientifiques, des économistes, des fonctionnaires nationaux et internationaux et des industriels, qui s'est fait mondialement connaître en 1972 avec la publication de leur rapport *Les limites de la croissance*) alerte sur l'effondrement que nous connaissons au milieu du XXI<sup>e</sup> siècle : chute de l'offre énergétique et des matières premières (2030), donc

de la productivité générale, donc de la croissance et effondrement de la population mondiale vers 2050. Malgré l'inertie productiviste qui nous conduit vers un tel scénario, l'enjeu demeure de faire de ce chaos certain une transition vers un « autre monde ». La question de la nécessité de changer de cap ne se pose plus, il s'agit désormais de savoir comment et surtout quand.

# Echanges avec la salle

## Comment la notion d'équilibre, entre résilience et efficacité, s'applique-t-elle à la technique ?

### Frederick Lemarchand :

Il faut, d'une certaine manière, sortir de la machine (qui nous maîtrise) et revenir à l'outil (que nous maîtrisons).

On nous promet des machines intelligentes mais revenir à l'outil, c'est poser la question de la maîtrise, donc des fins, des moyens et de la dépense énergétique. À chaque fois que l'on fait un choix il faut se demander de quoi a-t-on besoin (examen critique de chaque technique...) et construire des diagnostics.

## Le rapport « Agriculture - Innovation 2025 » a été construit en dehors de tout débat démocratique et ressort dans une politique publique que l'on nous impose et dont les orientations n'ont pas été discutées...

### Frederick Lemarchand :

Dans à peu près tous les domaines, on constate la même chose (par exemple en médecine le plan « Génomique 2025 »). C'est du bluff technologique. L'effondrement qui forcera peut-être à la décélération doit être un espoir...

Depuis plus de vingt ans, j'essaie de lutter contre la notion de « risque calculable » qui incite à refuser de voir que « la catastrophe est contenue dans le projet » (comme le naufrage est contenu dans le bateau, le carambolage dans la voiture, l'accident nucléaire dans la centrale, etc.) ; il en sera de même pour ces « grands projets techniques ».

## On a peu discuté du thème de l'artisanat. Faut-il remobiliser les artisans ?

### Frederick Lemarchand :

L'ouvrier serait l'homme de la machine et l'artisan celui de l'outil... La

technique a produit dans les grands systèmes organisés des agents aveugles et il y a un enjeu à cultiver la capacité de retrouver une vision de la totalité, comme l'artisan qui pense à la fois en termes de savoir-faire, de réalisation et d'usages... Garder ou retrouver une dimension de la complexité et de la transversalité dans les activités humaines est fondamental. Face aux techniques qui se répandaient, les paysans ont été les premiers résistants/artisans dans les années 1970. Et aujourd'hui, il existe des mouvements théoriques et pratiques qui donnent des raisons d'espérer mais l'avenir dépend de la capacité de ces mouvements à faire politique.

## Si l'on choisit telle ou telle technologie (OGM, pesticides...), ne va-t-on pas se retrouver avec des « parts de choix » (avec d'un côté de l'agriculture paysanne et de l'autres des OGM...)?

### Frederick Lemarchand :

On peut miser sur l'incapacité de certaines voies de développement à perdurer... Je souhaite que les enjeux climatiques et les signaux forts arrivent vite (non pas au sens où je souhaite la

souffrance des autres) car il existe aujourd'hui une agriculture duale, où l'on trouve encore des îlots où des agriculteurs conservent et préservent des savoirs qui seront les ressources de demain...

## Quand on regarde les prévisions d'effondrement du Club de Rome, on peut se demander qui restera après 2050 dans la population mondiale... Ceux qui seront « préparés » et auront construit des moyens de résister ? Ou ce « bluff technique » va-t-il se prolonger et les transhumanistes resteront ? En d'autres termes, en militant pour une agriculture autonome et économe, prépare-t-on « l'après » ou laisse-t-on « bluff technique » ?

### Frederick Lemarchand :

Je pense que l'autonomie et l'économie (le fait d'être économe), des maîtres mots de l'écologie politique, sont la voie d'avenir. Si on fait le pari que quelque chose puisse encore perdurer, c'est dans ces termes là que cela se pose. Je ne crois pas un instant que le « post-humain » qui nécessite beaucoup d'énergie et de matière ait une chance... Aujourd'hui, par rapport à une époque où les questions se posaient en termes politiques, de négociation, pour savoir comment on répartit les

ressources ou autre, nous n'avons pas cette possibilité : nous ne pouvons pas négocier avec la Nature. Nous entrons dans une nouvelle phase de déterminisme (de la technique), alors que la modernité politique était censée nous en débarrasser pour nous rendre « libres et égaux en droit ». Le tableau de la catastrophe est devant nous. Il faudra certainement une révolution. Qui sont les Luddites aujourd'hui ? Ce sont principalement les paysans et les faucheurs d'OGM. Nous rencontrerons la nécessité, un jour, de nous confronter à la question et de savoir si nous voulons « débrancher » les systèmes, ce qui ne signifie absolument pas revenir à quelque chose d'antérieur mais plutôt se projeter dans un avenir plus intelligent et plus intelligible. Dans la crise agricole actuelle, les questions du sens du travail et des injonctions paradoxales sont très importantes aussi pour une multitude de personnes (« pourquoi est-on là, pour faire quoi ? nourrir ou détruire ? préserver ou polluer ? »). Ces questions sont au cœur du devenir de l'agriculture.

## Il faut aussi noter l'accélération de la concentration des groupes agro-industriels de la semence et de la chimie qui influencent le G20 et la FAO\*, alors qu'à côté une majorité de petits paysans qui n'ont d'autres pouvoirs que celui de survivre sont de plus en plus marginalisés par leurs États qui font le choix du pacte avec les « gros »...

### Frederick Lemarchand :

La dynamique de la technique est au-dessus de la finance... La concentration va dans ce sens mais il est possible que notre modèle occidental soit passé de mode avant d'avoir tout imprégné.

## Petite bibliographie non exhaustive

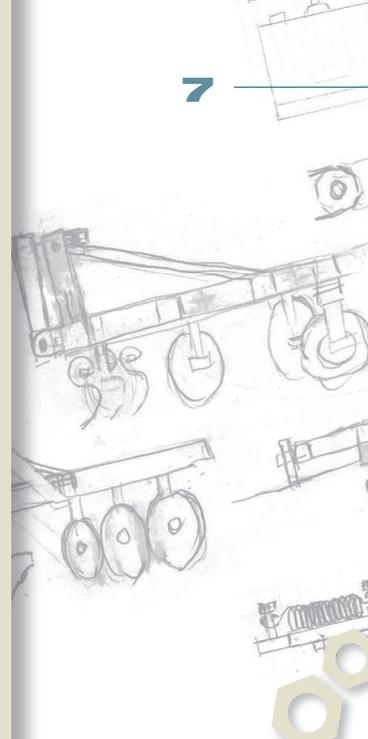
**Le choix du feu**  
• ALAIN GRAS  
(Fayard, 2007)

Actes du colloque « Défaire le développement/refaire le monde »  
• UNESCO (2002)

**La convivialité**  
• IVAN ILLICH (Seuil, 1973)

**Halte à la croissance ?**  
• CLUB DE ROME (1972)

**La technique ou l'enjeu du siècle**  
• JACQUES ELLUL  
(A. Colin, 1954)





# FISCALITÉ ET AGROÉQUIPEMENTS : QUELLES CONSÉQUENCES DES INCITATIONS À L'INVESTISSEMENT

par **Gustave Delaire** (du réseau des Afocg\*)

## Résumé de l'intervention

La fiscalité est l'un des leviers de la politique agricole. Certaines mesures (dotation pour investissement, sur-amortissement, exonération des plus-values...), visent à réduire « la pression fiscale et sociale » pour encourager l'investissement générateur de gains de productivité du travail et de concentration des volumes, en vue de réaliser des économies d'échelle. Or, outre le fait que ces dernières ne sont pas avérées dans tous les secteurs, notamment en production laitière, ce développement productiviste fait l'impasse sur de nombreux enjeux : qualité des productions, environnement, emploi paysan, transmissibilité des exploitations, vitalité des territoires... Dès lors, les mesures fiscales ne devraient-elle pas être conditionnées à la prise en compte de ces enjeux ? Alors que ces cinquante dernières années, il y a eu un travail de simplification considérable du « paysage agricole », les machines sont de plus en plus chères et complexes, en lien avec des politiques publiques pour encourager des investissements croissants, en lien avec de multiples intérêts privés...

## Intervention

J'ai été amené, avec d'autres, à questionner la fiscalité de par mon engagement dans les Afocg\* de Vendée et des Deux-Sèvres à partir des années 1970. Nous avons rapidement acquis la certitude que la fiscalité est un levier de politique agricole et qu'elle n'est pas neutre ; la fiscalité dans la ferme a une incidence sur les systèmes de production.

En agriculture, il existe deux régimes fiscaux :

– le micro-bénéfice agricole : pour les exploitations qui font moins de 82 500 euros de chiffre d'affaires, c'est une manière de calculer forfaitairement le revenu. En dessous de ce palier, pour calculer le revenu, on multiplie le chiffre d'affaires par 13 % (la marge bénéficiaire est de 13 % et si l'on considère que cette marge est trop élevée, on peut toujours opter pour le calcul du bénéfice réel). Dans ce régime, il n'y a pas de comptabilité certifiée à produire, seulement les recettes à

enregistrer, mais on ne bénéficie pas des mesures fiscales. L'incidence sur la conduite de l'exploitation se joue quand on est à la limite des 82 500 euros de chiffre d'affaires et que l'on peut être tenté de le modérer, notamment en travaillant à économiser sur la partie charges de l'exploitation (ce qui permet de maintenir ou créer du revenu sans augmenter le chiffre d'affaires).

– le bénéfice réel : calculé par un comptable, ce régime date de 1972 et fait suite aux lois d'orientation des années 1960 qui ont fait entrer la fiscalité dans la « modernisation ».

Pour montrer les liens entre fiscalité et orientation des systèmes, j'ai sélectionné trois mécanismes phares, il en existe d'autres.

**La déduction pour investissement** consiste à déduire une partie du revenu, en vue de l'investir durant

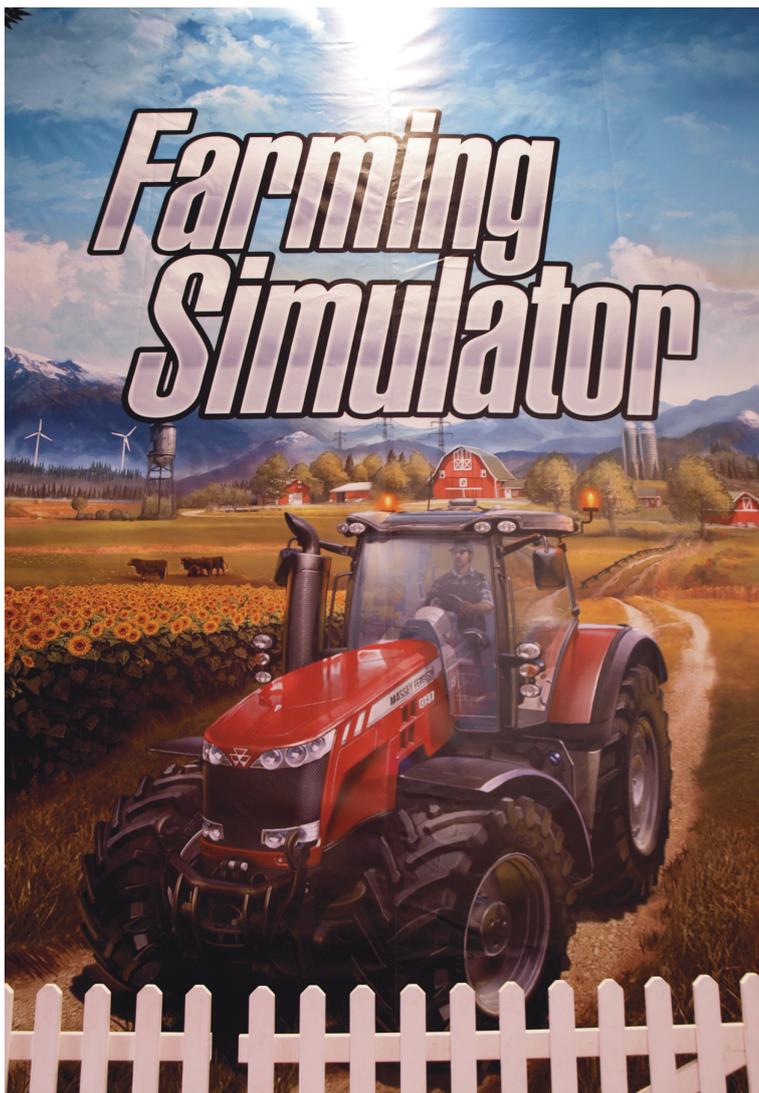
les cinq années suivantes. Dans l'immédiat, cette partie est défiscalisée et exonérée de cotisations sociales. Si cette déduction est utilisée pour augmenter le cheptel, la défiscalisation est définitivement acquise. Si elle est utilisée pour acheter un bien amortissable (qui se déprécie en l'utilisant), la déduction est réintégrée dans le revenu au fur et à mesure que le bien est amorti. Dans ce cas, il y a seulement report et étalement du paiement de l'impôt et des cotisations.

L'objectif de cette mesure est d'une part d'encourager la concentration des cheptels, censée générer des « économies d'échelle » (baisse du coût unitaire d'un produit en augmentant le volume). D'autre part, d'augmenter la productivité du travail en aidant l'investissement en équipements, suivie d'effets négatifs sur l'emploi à la production.

La déduction pour investissement en biens amortissables, instaurée en 1987, a été supprimée en 2012 et voit ses effets se terminer cette année, mais elle reste en vigueur pour les investissements dans du bétail dont le cycle de rotation est supérieur à un an.

**L'amortissement dérogatoire et l'exonération des plus-values.** Quand on achète un équipement amortissable (un tracteur à 50 000€ par exemple), on étale son prix d'achat sur la durée probable d'utilisation et de façon linéaire, soit pour ce tracteur 10 000€ par an si c'est sur cinq ans. Mais fiscalement, on peut y déroger en amortissant le tracteur de façon dégressive, soit plus les premières années et moins ensuite. Ainsi, au début, on crée des charges supplémentaires, purement fictives, pour diminuer le revenu afin de payer moins d'impôts et de cotisations. Mais, dans notre cas, à partir de la troisième année, c'est l'inverse : les charges d'amortissement sont moindres qu'en linéaire et ainsi le revenu augmente à son tour de façon fictive avec également des conséquences inverses sur l'impôt et les cotisations. Pour y échapper, on vend le tracteur et, au passage, on réalise une plus-value souvent non négligeable ; c'est la différence positive entre le montant de la vente du tracteur encore en bon état et sa valeur comptable très dépréciée. Cette plus-value est un revenu bien réel et palpable qui a l'avantage d'être exonéré d'impôt et de cotisations.

**Le « sur-amortissement »** (issu de la Loi Macron) consiste à amortir 40 % de plus que la valeur du bien acheté, soit 70 000€ au lieu de 50 000€ pour le tracteur ci-dessus, par exemple. Cette mesure incite à acheter du matériel neuf pour créer 40 % de nou-



velles charges fictives ; ce qui diminue le résultat fiscal et donc l'impôt.

Ces mécanismes d'amortissement et d'exonération des plus-values sont une incitation au renouvellement rapide des matériels toujours plus puissants et plus nombreux. Ces dernières décennies, l'optimisation des dispositifs fiscaux est devenue un sport national. Les centres de gestion en ont souvent fait une priorité, une activité en soi et considéré que productivité du travail et concentration des volumes sont à elles seules gage et mesure d'efficacité économique ; à tort dans plusieurs secteurs. Ce qui n'est pas sans effets sur la conduite de certains systèmes de production.

L'augmentation des volumes de production, objet de la première Politique agricole commune, a été nécessaire dans les années 1960-1970. L'est-elle encore aujourd'hui ? S'agit-il toujours de nourrir les gens ? Ou d'en faire profiter les entreprises d'agroéquipements, d'approvisionnement, les banques... ?

**Les mécanismes d'amortissement et d'exonération des plus-values sont une incitation au renouvellement rapide des matériels toujours plus puissants et plus nombreux.**

crédit photo : DR

**Combien de paysans maîtrisent leur comptabilité ?****Gustave Delaire :**

C'est dur à dire... Mais ce qu'on peut dire c'est que certains, en créant l'Afocg\*, avec des salariés, en 1972, ont voulu la maîtriser.

Avec l'apparition des centres de gestion, il y a eu une main mise de l'expertise sur la comptabilité mais certains agriculteurs se sont dit : « *Les emprunts, c'est nous qui les faisons, ça serait bien qu'on sache de quoi il retourne !* » Personnellement, je viens aussi du milieu agricole et je trouvais condescendant de dire : « *Tu traies les vaches et je fais ta comptabilité.* » Fin des années 1970, l'Afocg\* 85 a été agréée Centre de gestion pour répondre aux besoins de ses adhérents dans le domaine de la fiscalité. Aujourd'hui, ça « patine un peu » sur l'aspect formation collective mais les jeunes sont mieux formés ; ils savent lire les comptes même s'il ne savent pas tout faire. Il y a toujours eu un réel enjeu de pouvoir autour de la lecture comptable et pour ceux qui n'avaient pas de formation, ce n'était pas simple.

**Il y a quelques années, à l'occasion de manifestations d'une partie de la profession, à Morlaix, la préfecture et une caisse MSA\* ont été incendiées ; venir brûler le centre des impôts et la caisse de protection sociale est un signal fort... Les paysans ne maîtrisent-ils plus rien ?!**

**Gustave Delaire :** Le discours « *on paye trop d'impôts et de cotisations* » a percolé dans le monde agricole. Ces contributions solidaires sont vécues comme handicapantes pour la compétition sur le marché mondial. Ces paysans souhaitent y participer en espérant y trouver plus sûrement leur « salut » que dans la solidarité. En somme, ils demandent moins d'État et plus de marché, comme les libéraux.

**Est-il juste de dire que les dépenses en matériel sont faites pour des raisons d'optimisation fiscale ?**

**Gustave Delaire :** L'optimisation fiscale consiste à utiliser les mesures que nous venons de voir (amortissement dérogatoire, sur-amortissement, exonération des plus-values) pour payer moins d'impôts et de cotisations.

C'est une incitation à acheter du matériel et ça marche, souvent jusqu'au sur-équipement. Il y a beaucoup de « chevaux fiscaux » dans les cours de ferme...

**Peut-on mesurer le déficit de contribution à l'impôt et de cotisations sociales dû à ces dispositifs fiscaux ?**

**Gustave Delaire :** À la MSA\*, il y a des gens qui travaillent là-dessus. Souvent, le régime du micro-bénéfice agricole est mis en accusation par les agriculteurs « au réel » mais quand on connaît

leurs moyens d'optimisation fiscale, on sait que c'est de la tromperie.

**Pourquoi suggérez-vous que les économies d'échelle ne sont pas évidentes pour l'élevage laitier ?**

**Gustave Delaire :** Les producteurs de gros volumes de lait n'ont pas forcément les meilleurs revenus ; ils ne réalisent donc pas automatiquement d'économies d'échelle. C'est ce que confirme l'observatoire économique du Rad\*. Très souvent, l'effet système impacte plus le revenu que le

volume produit. Les systèmes pâturants, autonomes et économes, de taille plus réduite, compte tenu du type de conduite, font des économies d'intrants, d'alimentation, de matériels... mais pas à proprement parler d'économies d'échelle. Leur vente de lait moindre est compensée par ces différentes économies. L'emploi paysan, l'environnement et les consommateurs s'y retrouvent aussi.

**Mais pour un éleveur en « lait standard » ?**

**Gustave Delaire :** Quand les prix du lait font le yoyo, moins tu en vends (en volume), moins tu es impacté par la chute des prix...

**Existe-t-il des dispositifs de défiscalisation sur les terres agricoles ? Chez moi, dès que 30 hectares se libèrent, tout le monde se bat pour les acheter et ça va à l'agrandissement et pas à l'installation...**

**Gustave Delaire :** Il n'y a pas de dispositifs spécifiques de défiscalisation sur les terres agricoles. L'agrandissement relève, me semble-t-il, d'un autre phénomène selon lequel « *on restera paysan que si on*

*grossit* ». On est dans une course éliminatoire. En agriculture, volume et chiffre d'affaires se confondent trop souvent avec efficacité économique. De plus, les banques continuent de croire davantage dans les grosses fermes et prêtent facilement pour acheter des terres qu'elles peuvent hypothéquer. L'achat de terres peut aussi permettre de sécuriser l'emploi. Les aides à la surface de la Politique agricole commune incitent elles aussi à chercher des hectares.

**Y a-t-il de ton point de vue une relation entre les « fuites fiscales » et la misère des retraites agricoles ?**

**Gustave Delaire :** La misère des retraites agricoles relève avant tout du régime spécifique à cette profession. Pour la plupart, les agri-

culteurs attendent plus de la vente de leur exploitation que des versements MSA\* pour vivre durant leur retraite. Les « fuites fiscales » ne font qu'accroître le phénomène du manque de cotisations. Pour autant, elles ne se justifient pas et sont préjudiciables. Dans quelle proportion ? Je ne sais pas.

« La possibilité de sur-amortir a toujours poussé à acheter du matériel plus gros, ce qui demande plus d'espace donc on va aller chercher plus de surfaces pour aller chercher des économies d'échelle... »

**Quels liens existent-ils entre statuts des sociétés, investissements et fiscalité (en production laitière par exemple) ?**

**Gustave Delaire :** Il y a des montages sociétaires qui permettent d'attribuer du revenu à des personnes ne travaillant pas sur l'exploitation et qui

échappent aux cotisations ; mais je ne sais pas trop quel est le cadre juridique le plus « intéressant ». C'est une question trop pointue ; je ne suis plus au travail !

**Il y des relations entre machinisme et agrandissement, mais il y a aussi les modalités de distribution des aides publiques... On dit souvent qu'en France les fermes se sont agrandies plus vite que dans d'autres pays, est-ce vrai ?**

**Gustave Delaire :** Je sais qu'il existe des études comparatives des fiscalités dans différents pays d'Europe mais je ne les connais pas, il faut chercher.



# LE POIDS DES REPRÉSENTATIONS AUTOUR DE LA MACHINE AGRICOLE

par **Patrick Bougeard** (président de Solidarité Paysans)

## Résumé de l'intervention

Il faut rechercher loin en arrière les causes qui ont façonné l'inconscient paysan et qui marquent encore aujourd'hui la prépondérance du machinisme, et du tracteur en particulier, comme révélateur de la réussite professionnelle.

Le paysan attaché à sa terre, courbé sous le poids du travail, donne une image du métier où la nature domine un homme méprisé, l'astreignant à un travail harassant (« *Ce mépris était intense au XIX<sup>e</sup> siècle, avec des justifications faciles : leur profession même faisait des paysans des bouseux, des cul-terreux, des êtres plus proches de la grossièreté naturelle que des raffinements de la civilisation* », Jean Rohou dans *Fils de Ploucs*).

Le cheval d'abord au début du XIX<sup>e</sup> siècle a été l'étalon permettant de mesurer la capacité du paysan à sortir de sa condition mais aussi la mesure de l'organisation d'une profession où la possession de la traction devenait un outil de domination.

Le 5 juin 1947, le Plan Marshall, avec son image emblématique d'un tracteur Massey Harris pendu à une grue sur un port français installe définitivement l'image du progrès et de la modernité liée au tracteur. La suite, on la connaît, l'industrialisation de l'agriculture a dépossédé le paysan du contrôle de la mise en marché de ses produits et des outils de gestion qui ont été délégués. Il lui reste le travail et la maîtrise de son tracteur outil de promotion.

## Intervention

Je suis paysan à la retraite, pendant toute ma carrière j'ai été hermétique au machinisme et n'aimais pas le tracteur ou plutôt les astreintes de travail qu'il imposait. L'organisation du travail sur l'exploitation, pour partie, a donc toujours visé à limiter ma participation au travail des champs et mon temps de présence assis sur un tracteur. Je vais donc apporter un témoignage fondé sur trente ans d'exercice du métier de paysan, de confrontation avec des collègues paysans sur l'utilisation du revenu, la place du machinisme dans les investissements et son rôle dans l'organisation du travail. Mon expérience est également localisée ; j'ai exercé ma profession en Bretagne, en bordure du Bassin rennais. Derrière la question des représentations autour de la machine agricole, c'est aussi la place du paysan dans ce processus qui est interrogée. Le métier doit per-

mettre à toute personne de se valoriser et de s'accomplir, comment est-ce possible pour un agriculteur ? Au préalable, il est important d'avoir un regard historique sur la place que la paysannerie dans la société. Longtemps majoritaire, elle est aujourd'hui devenue ultra minoritaire et ses rapports avec le reste de la société, toujours compliqués, ont varié selon les époques. Au XIX<sup>e</sup> siècle, 70% de la population était rurale (et agricole) ; on estime qu'en 2014 la population d'agriculteurs est passée à 1,9%.

**Historiquement**, le paysan était attaché à sa terre, courbé sous le poids du labeur, comme on le voit dans des représentations picturales (la peinture de Millet, par exemple). La littérature (*Fils de Ploucs*, de Jean Rohou, par exemple) donne également des informa-



**L'arrivée des tracteurs, importés des États-Unis, dans les cours de ferme a marqué le début de l'endettement et l'avènement de l'idée de modernité pour les nouvelles générations.**

crédit photo : CVCE

tions sur la conception des paysans et sur la manière dont eux-mêmes se concevaient.

Au XIX<sup>e</sup> siècle, le paysan est une brute soumise à son travail. L'arrivée de la traction, animale d'abord, permet au paysan d'inverser le rapport de force avec la nature ; il commence alors à la dominer et une valorisation du métier devient possible. La connaissance et la maîtrise de la traction sont des éléments d'émancipation du paysan. Quand on est paysan, on sort de là...

**L'image de la machine agricole** s'est, pour moi, construite autour du tracteur au sortir de la Seconde Guerre mondiale avec le Plan Marshall. La modernisation est passée par l'arrivée du tracteur (des Massey Harris importés des États-Unis). Mais le tracteur dans les cours de ferme marque aussi l'arrivée de l'endettement et l'avènement de l'idée de modernité pour les nouvelles générations.

La machine est à la base d'un modèle : modernisation puis productivisme puis industrie. Cette image se dessine aussi dans les formations et les établissements de l'enseignement agricole qui organisaient chaque année la visite au salon du machinisme où, enfants, nous récupérions des tracts de promotion de machines qui constituaient autant de cartes à échanger entre amis... Cette image du travail agricole et de la compétence ouvrait plein d'espoir. Même si les temps changent et que les discours

s'adaptent, ne fait-on pas la même chose dans notre société 2.0 où sont mis en exergue les appareils connectés pour des agriculteurs qui deviennent des agri-managers... ? La dénomination du travailleur sur la ferme (paysan, puis agriculteur, puis chef d'entreprise agricole, puis agri-manager...) dit d'ailleurs beaucoup de choses de l'image des personnes.

**Le développement agricole** et les lois d'orientation du début des années 1960 ont également beaucoup joué sur la modification et l'acceptation du matériel qui arrive aussi en élévation avec « la révolution fourragère » (augmentation des volumes de production pour assurer la nourriture de troupeaux qui grossissent...). Ces lois ont permis au paysan de s'identifier à une profession valorisée dont la mission était de nourrir le monde et de participer à rendre positive la balance commerciale de la France. Il faut se souvenir qu'en même temps que l'arrivée du tracteur dans la ferme, la machine à laver a fait son apparition dans les foyers ; c'était le début du rapprochement entre la condition des agriculteurs et celle des salariés.

La course effrénée à la production a des conséquences sur la façon dont on se représente les technologies, qu'on investisse individuellement ou collectivement. Sans le matériel, il n'y aurait pas eu autant de chimie (intrant, pesticides...).

Le paysan s'est progressivement recentré sur la terre et le tracteur, il a perdu en autonomie dans son travail et a progressivement délégué ce qui était le plus éloigné du métier initial (comme la comptabilité, le suivi de la qualité des productions, de la législation...). Pour les paysans, la « période du 2.0 » ouvre une nouvelle ère de dépendance ; la maîtrise des drones, des outils électroniques ne nécessitent pas seulement un poste à souder...

On est également entré depuis plusieurs années dans une période stigmatisante pour la profession, notamment en raison de l'impact de l'activité agricole sur l'environnement. Comment un paysan peut-il vivre là-dedans ? Comment avoir une estime de soi dans ce contexte ?

**La relation complexe du paysan avec la machine** est comme un révélateur de sa singularité ; la machine continue de renvoyer une image de la réussite. J'ai constaté que la couleur et la marque des tracteurs étaient des éléments très significatifs et que les parcs étaient plutôt homogènes dans une ferme. Comment expliquer tel ou tel choix ? La tradition familiale ? La proximité d'un concessionnaire plutôt que d'un autre ?

Dans ce domaine, on touche aux limites de l'irrationnel ! Quand on pose la question aux agriculteurs, on s'aperçoit que les éléments d'identification n'ont pas de fondements explicites même s'il y a parfois des « caractéristiques ». Par exemple, dans le Pays de Brocéliande, il y a trois catégories de marques : les basiques (Lamborghini, Valtra, Landini, Same...) que l'on retrouve dans les petites exploitations à petit revenu ou des exploitations moyennes voulant plus de puissance à moins cher ; les intermédiaires (Claas, Massey-Fergusson, Case, Deutz...), ce sont des marques historiques et très répandues auxquelles tous les paysans s'identifient ; et le « haut de gamme à forte image », Fendt pour les entreprises agricoles qui veulent donner une image de puissance et de sérieux, ou John Deere, une marque plus chère, qui montre qu'on peut se la payer et donc qu'on est en bonne santé (ces deux marques bénéficient d'un statut particulier).

John Deere a en plus attaché une image « nouvelles technologies » à son matériel (à gros renfort de communication qui passe notamment par un journal gratuit largement diffusé qui véhicule le message : « *John Deere est au centre de la modernité* »).

Des études de centres de gestion montrent une baisse de la surface cultivée et du nombre d'actifs agricoles qui entraînent une diminution du nombre de chauffeurs de tracteurs potentiels, avec dans le même temps une hausse des puissances utilisées (15 chevaux ont été gagnés sur les dernières années).

Lorsque l'on croise des chiffres de la MSA\* et des constructeurs, il y aurait 2,2 tracteurs par chef d'exploitation... (et si les salariés conduisaient les tracteurs, ces derniers seraient moins beaux...). Dans l'acte d'achat d'un tracteur, il y a une valorisation de l'homme, qui donne lieu à des situations parfois « paradoxales », comme lors de manifestations dénonçant la crise et où l'on voit les plus gros et beaux tracteurs du marché... À noter aussi qu'aujourd'hui, les tracteurs qui roulent désormais à 70 km/h ne laissent plus passer les automobilistes, affirmant peut-être ainsi un certain besoin de puissance... ?

Ce regard sur l'histoire montre que les intérêts en jeu autour du machinisme ne sont pas réellement ceux des paysans qui demeurent au service d'autres secteurs. Avec la technologie 2.0, ils resteront des variables d'ajustement.

## Echanges avec la salle

« Les normes comptables posant la rémunération du capital comme un bénéfice et celle du travail comme un coût viennent du Plan Marshall... Il faudrait vraiment l'analyser dans le détail pour voir tout ce qu'il a fait ! »

**L'image du tracteur est valorisée et valorisable dans le monde paysan ; or mes anciens élèves « à gros tracteurs » ne semblent pas heureux, alors que d'autres qui misent sur la valorisation de leurs produits semblent l'être davantage...**

**N'assiste-t-on pas à une évolution des valeurs et motivations, ainsi qu'à une revalorisation de « l'apprendre à faire soi-même » ?**

**Patrick Bougeard :**

Au sein de réseau InPACT\*, nous sommes dans une logique de mettre en avant le « faire autrement » et rassemblons des paysans se valorisant par le métier, plus en phase avec les attentes de la société civile qu'avec celles de l'agro-industrie. Mais, pour une majorité de paysans cela ne va pas de soi ; ils se valorisent par ailleurs...

« Au sein d'InPACT\*, nous revendiquons la construction de l'autonomie par le groupe. Nous sommes persuadés que pour éteindre un incendie, il faut venir avec la caserne de pompiers pas avec des seaux d'eau, chacun dans son coin... »

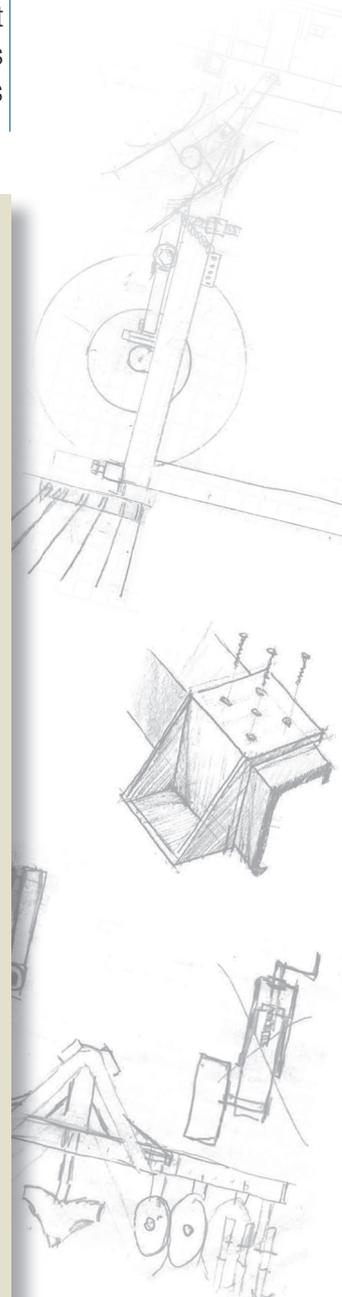
**Dans quelle mesure les Cuma\* ne sont-elles pas un échec ?**

**Patrick Bougeard :** C'est une question épineuse... C'est vrai que le développement ou l'essor des

Cuma\* est fortement lié à la mécanisation de l'agriculture. Elles ont joué un rôle dans la « maîtrise » des puissances sur les exploitations. D'un côté, elles ont permis à des agriculteurs d'avoir accès à du matériel en gestion commune, de l'autre, pour certaines, elles ont participé à entraîner les paysans dans une fuite en avant avec toujours plus de machines. J'ai un avis mitigé...

« Au-delà des stratégies de distinction « à la Bourdieu », ce témoignage montre bien comment le tracteur est devenu un leurre ontologique ; on a pris les machines pour des outils et au lieu d'avoir un rapport dual avec une technique que l'on doit toujours remettre en cause, on a considéré le tracteur et sa puissance comme un prolongement de soi... À s'en demander si c'est bien le tracteur qui est au service de l'Homme. Aujourd'hui, il est intéressant de constater que les repères changent ; par exemple, pour les 18-20 ans, la voiture est de moins en moins un symbole d'autonomie et de liberté, ils veulent voyager autrement. Un certain nombre de gens sont peut-être « décolonisés » ? Frederick Lemarchand »

« A la base, mutualiser un outil de production, c'est génial mais il y a la question des limites... Est-on obligé d'avoir cinq fois plus de matériel que nécessaire ? Et n'oublions pas que le tracteur tracte d'autres machines et des techniques... »





# AGRICULTURE INTELLIGENTE OU PAYSANS EXPROPRIÉS DE LEURS SAVOIRS

par **Guy Kastler** (Confédération Paysanne)

## Résumé de l'intervention

Du ministre aux instituts techniques, en passant par les coopératives et autres fournisseurs de l'agriculture, tous s'activent pour récupérer la plus grande quantité possible d'informations fournies par les paysans, les numériser et alimenter les nouveaux moteurs de recherche de l'agriculture numérique. Au prétexte « *d'éviter que ces données ne soient utilisées que par certains* », le programme #DigitAg vise à les mutualiser pour pouvoir « *offrir de meilleurs services aux agriculteurs* ». Le meilleur des mondes tant qu'on ne se pose pas de questions. Les mutualiser au profit de qui ? Offrir des services ou les vendre aux paysans qui ont donné gratuitement leurs connaissances quand on ne les leur a pas prises sans même solliciter leur consentement ? Et l'objectif est-il de vendre les services dont les paysans ont besoin pour gagner en autonomie ? Ou bien d'augmenter leur dépendance en les forçant à acheter le paquet complet procurant les meilleurs bénéfices aux fournisseurs ? Paquet complet qui ne cesse de s'allonger : depuis la semence associée aux intrants et aux équipements liés jusqu'aux préconisations techniques associées aux données cartographiques et autres prévisions météo à la parcelle, en passant par la numérisation automatique des obligations administratives destinées à tout contrôler... L'avenir des paysans se réduira-t-il au rang de manœuvres privés de toute initiative issue de leurs propres savoirs ?

## Intervention

Je suis un paysan, jeune retraité. J'ai longtemps été ouvrier agricole pour apprendre le métier, avant de faire du vin et du fromage de brebis dans le Minervois. J'ai été engagé aux Paysans travailleurs avant d'être à la Confédération paysanne et au Réseau semences paysannes.

Aujourd'hui, je prends l'exemple des semences pour parler d'expropriation des paysans de leurs savoirs, j'aurais pu prendre celui des animaux. À la fin des années 1940, le Plan Marshall a marqué un tournant dans les politiques agricoles ; il a apporté la mécanisation, les engrais et pesticides issus de la pétrochimie et les semences améliorées qui ont permis d'adapter les plantes à la mécanique et à la chimie. La « révolution verte » était arrivée.

Pour rebondir sur les propos de Frederick Lemarchand (cf. p.4), j'observe qu'effectivement, d'un côté, notre

société industrielle déstocke beaucoup de carbone. De l'autre, nous paysans, nous travaillons avec les plantes qui sont parmi les seuls organismes à faire de la photosynthèse permettant le restockage du carbone. Avec la révolution verte, on a inversé le mouvement de stockage/déstockage : on a demandé aux paysans de déstocker le carbone organique, l'humus, le seul carbone à être fixé dans les sols (agricoles et forestiers). Pour augmenter les rendements, produire plus de protéines et de sucres, on a utilisé le carbone fossile pour prendre le carbone des terres agricoles.

**L'essentiel de mon propos porte sur les savoirs paysans** qui se transmettent beaucoup par oral ; les paysans sont plus à l'aise à l'oral qu'à l'écrit. Les savoirs paysans sont des communs attachés à des communautés, il ne s'agit pas d'un savoir universel qui appar-

tient à tout le monde, ils sont ancrés dans des lieux, des époques et des collectifs. Il n'y a pas de paroles sans échanges et quand je parle de savoirs communs, je n'invoque pas des savoirs universels mais je désigne des communs situés.

Parler des plantes (et *a fortiori* des animaux), c'est parler d'êtres vivants avec lesquels nous sommes en interaction, nous communiquons ; le paysan ne calcule pas, il est toute l'année dans sa ferme et l'écosystème social qui l'entoure et les appréhende dans leur globalité. Son savoir pourrait se définir comme la capacité, au moment où il le faut, à prendre une décision à même de pérenniser sa ferme. Cela n'a rien à voir avec une « agriculture intelligente » assistée par ordinateur et c'est bien souvent *a posteriori* qu'il se rend compte, qu'il analyse pourquoi il a agi de telle ou telle manière. Même d'éminents professeurs de cette institution [AgroParisTech], comme Marc Dufumier, le disent à leurs étudiants en cours d'agronomie : « *La première chose que vous devez faire, c'est le tour des champs pour percevoir des signaux que vous ne verrez pas dans les livres d'agronomie.* » Quand on est paysan, on reçoit en permanence ces signaux et le moindre changement ; ce sont eux qui nous permettent de prendre les bonnes décisions. Pour moi, cette intelligence paysanne est l'inverse de l'agriculture qui repose sur les calculs des logiciens.

Le lieu où nous nous trouvons est intéressant. Dans cet amphithéâtre, il reste des cendriers mais il n'y a pas de wifi... Nous ne sommes pas un « amphithéâtre intelligent » mais dans l'arène d'un ancien système de connaissances.

Pendant la révolution verte, les paysans ont été déposés de leurs semences locales qui étaient le fruit d'échanges, de sélections et de l'histoire. On nous a vendu des semences améliorées en nous disant qu'on aurait de meilleurs rendements. Ça a été vrai, pas du fait de l'amélioration des plantes, mais de leur adaptation à la mécanisation et aux intrants. Et les rendements ont été meilleurs en monoculture (avec les maïs hybrides F1, par exemple) ; la productivité par unité de travail humain a augmenté (chaque paysan a fabriqué plus de matière). Mais si on parle d'agroécologie paysanne sur des petites fermes avec des semences paysannes, des systèmes de cultures associées et des animaux, beaucoup moins mécanisables, la production de nourriture à l'hectare est bien supérieure à celle des monocultures et des semences « améliorées »... Il faut relativiser les progrès en matière de productivité. J'insiste sur cet

aspect car il est important de voir que ces « révolutions vertes » n'ont fait que remplacer l'énergie du paysan par l'énergie fossile (le pétrole qui permet de fabriquer des engrais...) qui l'a exproprié.

#### **Les outils juridiques de cette expropriation des semences paysannes sont connus :**

- le catalogue des semences qui liste les variétés homogènes et stables pouvant être commercialisées (et adaptées à des systèmes agricoles homogènes et stables) ;
- le certificat d'obtention végétale qui consiste pour un obtenteur à se faire délivrer un titre de propriété sur des semences qu'il a pris dans les champs des paysans et transformé en variétés homogènes et stables pour les revendre. L'obteneur se rémunère également en faisant payer au paysan qui resème une partie de sa récolte des royalties rendant les semences de fermes plus chères que les commerciales qu'il vend. Les royalties sur les semences de fermes représentent des sommes énormes.

Aujourd'hui, le système de la variété homogène et stable est terminé même si on continue à devoir se battre contre. Le droit de propriété intellectuelle est désormais déposé non plus sur les semences physiques mais sur

**Aujourd'hui, le système de la variété homogène et stable est terminé et le droit de propriété intellectuelle est désormais déposé non plus sur les semences physiques mais sur l'information génétique elle-même.**

crédit photo : CIAT



l'information génétique elle-même. Cette information, des séquences de quelques bases azotées associées à un caractère particulier (résistance à un pathogène ou un herbicide...), peut, elle, être numérisée.

**Un brevet sur une information génétique** couvre toutes les plantes qui contiennent cette information (qui n'est qu'un caractère parmi les milliers d'autres de la plante...). Dans un premier temps, on a eu des brevets sur des transgènes (par exemple, un gène issu de bactérie codant pour une toxine insecticide, introduit dans un génome de plante, comme c'est le cas du « maïs Bt », OGM résistant à la pyrale du maïs), « facilement » retrouvables et reposant sur une entité physique.

Avec les nouvelles biotechnologies, les nouveaux OGM arrivent. Ils se fabriquent comme les premiers : par modification en laboratoire des cellules isolées de plantes (par des techniques de mutagenèse ou l'emploi du système Crispr Cas, par exemple) qui ne contiendront pas de transgènes. Les brevets sur ces séquences produites *in vitro* sont beaucoup plus puissants que les précédents car ils portent sur des gènes obtenus qui ne se distinguent pas de ceux qui existent dans nos semences paysannes... La logique est d'utiliser des procédés microbiologiques pour « *faire comme la nature* », comme en témoigne le directeur du semencier Limagrain qui à propos de ces nouveaux OGM explique : « *La nature aurait pu faire la même chose, les mêmes mutations, on ne fait qu'aller un peu plus vite pour obtenir ce dont nous avons besoin.* »

Ces brevets sont en train de s'emparer de toutes les semences existantes (dans les collections de ressources génétiques et dans nos champs). Ce qui intéresse aujourd'hui les semenciers, ce ne sont pas les semences physiques mais plutôt l'accès au vivier des connaissances de millions de paysans qui produisent de la diversité dans leurs champs.

**Un sélectionneur ne travaille plus avec des plantes mais avec de l'information** contenue dans des bases de données créées dans le cadre de consortiums (comme le programme Div Seek) et des logiciels qui calculent et repèrent des liens entre gènes et caractères. Une fois une séquence intéressante identifiée, il va chercher dans les plantes « en magasin », trouve un

gène qui correspond, pose un brevet et demande à un laborantin de fabriquer une cellule contenant le gène en question...

On a affaire à un mouvement très différent de la révolution verte : ici on nous exproprie de nos connaissances et on peut facilement se retrouver à utiliser sans le savoir des plantes contenant soudain des gènes brevetés...

On parle beaucoup des fusions des « gros » semenciers, mais on a tendance à oublier les équipementiers (John Deere fait un chiffre d'affaires dix fois plus important que Monsanto...) et les géants du web (Google, Apple, Facebook, Amazon...) qui proposent cartographie et météo à la parcelle. Tout ce monde s'organise pour contractualiser des « paquets technologiques et de services complets » (semences, outils, produits, logiciels, services techniques individualisés...) avec lesquels les paysans deviendront de simples exécutants de l'intelligence numérique et ne pourront plus utiliser leurs propres savoirs collectifs.

En France, Jean-Marc Bournigal, actuel président de l'Irstea\* [auteur du rapport *Agriculture innovation 2025*] était à la Direction générale de l'alimentation du ministère de l'agriculture en 2005 où il prônait ostensiblement les OGM. Aujourd'hui, c'est le chantre de l'agriculture intelligente connectée. Le plan « Agriculture - Innovation 2025 » n'est pas arrivé comme ça, il y a des gens et des entreprises derrière. L'Acta [le réseau des instituts techniques agricoles] a obligé tous ses adhérents à partager les données en leur possession... Si M. Bournigal clame qu'il ne faut pas que les données issues des fermes appartiennent à n'importe qui, elles seront gardées par ceux qui les collectent et les revendront aux paysans.

**L'agriculture dite intelligente ne comprend rien au monde vivant** qui ne fonctionne pas suivant les mêmes lois que le monde de la silice dont sont faits les circuits imprimés... Plus ce système s'effondrera tard, plus cela fera mal. Il faudra essayer de ne pas être en dessous.

# Echanges avec la salle

AGRICULTURE INTELLIGENTE OU PAYSANS EXPROPRIÉS DE LEURS SAVOIRS

**Dans le domaine des machines, on ne comprend pas encore très bien à quel moment la sous-traitance intégrale à l'industrie de production des agroéquipements s'est faite, le moment où l'on est passé de machines en innovation permanente, sur le terrain, en lien avec les usages, à un système avec une propriété industrielle et une confiscation totale de la créativité. Pour les semences paysannes, avez-vous analysé ce moment la confiscation ?**

**Guy Kastler :** La machine paysanne est vivante car en évolution perpétuelle... Quand le paysan ne peut plus bidouiller la machine, quand on passe à des aciers qu'il n'est plus possible de travailler à la forge, on vit un moment de dépossession. Dans nos sociétés, les machines, comme les semences, sont devenues jetables... Les hybrides F1 qu'on ne peut adapter à ses conditions de culture si on les replante en sont un bon exemple. Aujourd'hui, les droits de propriété intellectuelle font

pareil. L'environnement de la ferme a changé ; celui qui a emprunté doit produire de l'argent avant de produire de la nourriture... Le projet agricole a changé à partir du moment où le paysan est entré dans le cycle de la dette.

**Sentez-vous une augmentation du rythme d'agrandissement des réseaux comme le Réseau semences paysannes (RSP) ? N'est-on pas sur le bon chemin ?**

**Guy Kastler :** J'ai une nature optimiste. À Nature & Progrès, nous n'étions encore que quelques centaines jusque dans les années 1980. La progression est lente mais, aujourd'hui, il y a 35 000 agriculteurs en bio.

J'ai vécu l'émergence du RSP, à Auzeville en 2003, du fait d'une ou deux centaines de paysans qui produisaient leurs semences. Nous sommes désormais plusieurs milliers et on ne se cache plus. L'intérêt de montrer ce que l'on fait et sa légitimité est un des grands enseignements du RSP. La clé réside dans l'échange de savoirs de paysan à paysan... Pour cela, il ne faut pas se cacher mais, dans le même temps, tout le monde [semenciers...] ne doit pas avoir accès à toutes nos connaissances et se pose alors le problème de la diffusion des savoirs dans le travail avec les chercheurs. Par exemple, nous avons participé à un gros programme de recherche sur des levures de boulange et les chercheurs en ont découvert de nouvelles dans nos levains. Pour publier ce résultat, ils doivent « déposer » la levure qui devient accessible à tous et il y a dès lors un risque de brevetage... Comment faire pour diffuser nos savoirs sans les donner à ceux qui veulent les confisquer ? Va-t-on être exposés par la suite à ce qu'on nous les revende ?! Nous avons besoin des avis de tous pour trouver des réponses.

« A l'Atelier Paysan, nous avons besoin de soutien et d'épaules supplémentaires sur ces questions de la propriété de nos productions. On se demande parfois si le présupposé que l'alimentation de qualité est un commun ne pourrait pas nous amener à considérer que toute la chaîne alimentaire (avec l'agriculture) serait un commun à protéger ? »

**La notion de commun peut être abordée sous deux aspects, il y a les communs de l'humanité (eau, air...) et pour moi que chaque humain puisse produire sa nourriture est fondamental donc la connaissance qui a trait à la production devrait être un commun global. Les licences open source sur les semences ne sont-elles pas une piste intéressante car le problème avec les communs réside davantage dans leur appropriation que dans leur partage, non ? Dans nos sociétés beaucoup plus décentralisées et connectées, le pouvoir est là où sont stockées et contrôlées les données. Le problème n'est pas sur la création de données en tant que telle mais plus sur la gouvernance de ces données, non ?**

**Guy Kastler :** Il ne s'agit pas d'abord d'un problème de gouvernance ; il y a des semences génétiquement modifiées dont on ne veut pas et d'autres semences dont on a besoin. Les différents niveaux de gouvernance qui existent ne sont pas régis par les mêmes règles ; sachant, je le redis, qu'il n'y a pas de commun sans communauté. La réflexion open source est passionnante mais la semence n'est pas un logiciel. Un séquençage ne me parle pas, on ne va pas passer notre temps à séquencer nos semences à décrire tous les ans pour protéger leurs caractères qui ne sont jamais homogènes et stables... Les outils de la propriété industrielle comme le Certificat d'obtention végétale, ou le brevet ne sont pas nos outils. C'est un peu comme

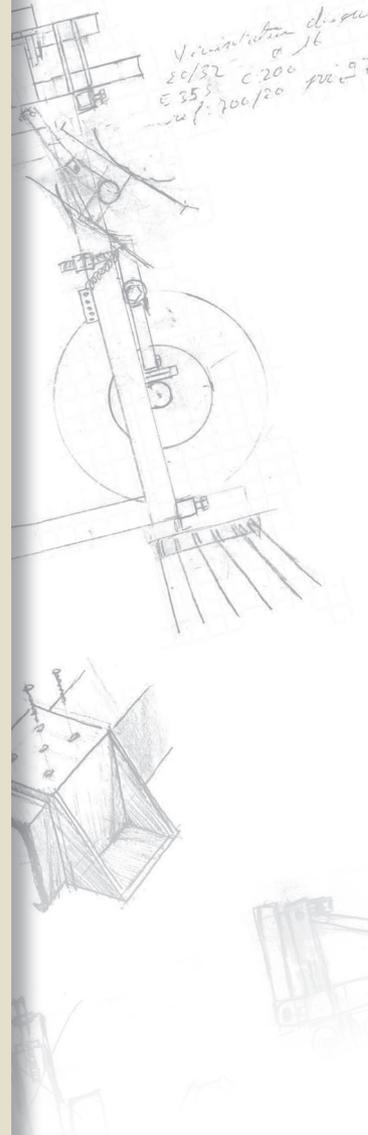
essayer d'organiser un marché foncier sans cadastre... Où mettre les limites d'une plante qui évolue ? Une semence paysanne, c'est une plante en puissance qui co-évolue avec des gens et un territoire donné. La notion de « semences biens communs de l'humanité » est une blague. Aujourd'hui, les anciens horlogers suisses se mettent dans le business des drones... Dans l'espace, tout ce qui est au-dessus de 150 m est encore libre ; on y met des drones pour les vendre aux États pour nous surveiller... Avons-nous besoin de ces outils... ?

« A l'Atelier Paysan, l'open source n'est pas une fin en soi et les plateformes où sont mis les plans et où chaque petit colibri viendrait chercher ce dont il a besoin, le sont encore moins. Nous sommes avant tout des réseaux de fermes. Les savoir-faire existent, la question n'est pas là ; il s'agit plus des rapports de force à mettre collectivement en place pour ne pas se laisser déposséder... »

**On a parlé des OGM mais il y a bien plus ancien. Si on prend l'hybridation et la production de maïs cultivable dans les pays du Nord, un chercheur à l'époque disait qu'il existait d'autres voies de recherche que les hybrides...**

**Guy Kastler :** Le projet mais du RSP, c'est quinze ans de sélection en Aquitaine et aujourd'hui nos maïs population résistent bien mieux à la sécheresse que les hybrides grâce aux savoirs des paysans brésiliens qui nous ont réappris les méthodes

paysannes de sélection de maïs population...





# CONSEIL TECHNIQUE ET AGROÉCOLOGIE : QUELLE PLACE AU TRAVAIL ET AUX AGROÉQUIPEMENTS ?

par **Marianne Cerf** (directrice de recherche, Inra\* Sad, UMR 1326 LISIS)

## Résumé de l'intervention

Face aux enjeux de l'agroécologie, dans un contexte de concurrence accrue entre acteurs du conseil et de montée en puissance de services liés à l'usage des technologies du numérique, les organismes de conseil se repositionnent et font évoluer leur offre technique. Mais que recouvre ce terme ? Il existe une diversité de façon d'aborder les questions techniques avec les agriculteurs : appui technique pour prendre des décisions opérationnelles, appui pour assurer la conformité avec la réglementation, aide au dimensionnement du matériel, approche systémique visant à intégrer des dynamiques à moyen terme, accompagnement des agriculteurs dans le changement technique... On peut alors interroger, dans ces différentes acceptions, la place donnée à la co-conception avec l'agriculteur ou des collectifs d'agriculteurs et la façon dont sont abordées, ou non, les questions de matériel agricole et plus largement de travail agricole.

*NB : nombre des structures d'InPACT\* ne se reconnaissent pas dans le terme de « conseiller » (ni de « prescripteur »...) mais s'envisagent davantage comme des « accompagnateurs ».*

## Intervention

Après avoir travaillé dans le développement agricole en Afrique, j'ai été salariée en chambre d'agriculture, puis à l'Inra\* où je fais de l'ergonomie ; je m'intéresse particulièrement à l'amélioration des conditions de travail des agriculteurs mais aussi des conseillers. Aujourd'hui je ne suis pas ici en tant que représentante de l'Inra\*. Je n'ai jamais travaillé en tant que tel sur le machinisme mais je vais apporter quelques éclairages sur ce qui se fait en matière de conseil sur les machines et d'accompagnement vers l'agroécologie paysanne. La vision que je propose est à discuter.

**Accompagner vers l'agroécologie paysanne**, c'est accompagner vers une agriculture plus intéressante en matière de biodiversité, de gestion des agroécosystèmes et moins consommatrice de pesticides ; il s'agit de retourner sur du lien, du partage, de reprendre en

main son système de travail. Il y a des voies différentes pour y parvenir.

L'univers des organisations agricoles est peu connu par ceux qui ne sont pas « du milieu ». Autant, dans d'autres secteurs d'activité, il est facile d'identifier d'où viennent les prescriptions sur le travail (de la hiérarchie notamment), autant dans le monde agricole il y a beaucoup de prescripteurs... Pour n'en citer que quelques uns : le ministère en charge de l'agriculture, les Agences de l'eau, l'Inra\*, les instituts techniques, les coopératives, les centres de gestion, les chambres d'agriculture, et même s'ils ne se définissent pas comme cela, on peut aussi d'une certaine façon y mettre les Onvar\*. Il y a aussi des réseaux d'échanges directs entre paysans qui se sont structurés comme agricool.net, Osea, Atelier Paysan...

Les sources de conseil des agriculteurs sont multiples et valorisent plus ou moins les nouvelles technologies. Accompagner, pour l'ergonome, c'est aussi s'inscrire dans ce système et contribuer à l'évolution des formes d'accompagnement pour que le travail de l'agriculteur soit réellement pris en compte.

**Une des difficultés de l'accompagnement** réside dans le fait que chaque projet ou trajectoire d'agriculteur est unique, avec une approche écosystémique, alors que les prescripteurs sont multiples (parfois antagonistes aussi) et que le conseil est très segmenté : qui sur l'installation, qui sur la comptabilité, qui sur l'itinéraire technique de telle culture... Il est réellement compliqué de faire le lien entre les différentes facettes et, dans l'accompagnement, de nombreux impensés subsistent. Sur le conseil ou l'accompagnement technique (en matière de matériel, de pratiques agronomiques et de collectif de travail), les thématiques abordées dans les prestations sont :

- raisonner les charges de mécanisation (avec une approche économique de rationalisation des coûts qui prend en compte des critères de confort et d'adaptation aux aléas climatiques) ;
- les problèmes de dimensionnement du matériel en Cuma\* : partager le matériel et l'assolement (avec des exemples de parcours guidés vers la Cuma\* intégrale) ;
- des démonstrations de matériel avec des concessionnaires qui permettent d'entrer dans le détail de fonctionnement et génèrent des débats techniques entre agriculteurs (même si on reste souvent sur du marketing de machines) ;
- le test de machine (avec le Syndicat des Bassins versants Caux-Seine, par exemple) qui est aussi l'occasion de recommandations d'emploi de ces machines ;
- l'évaluation de la performance agronomique de différents matériels (comme dans le cas du projet Agrotransfert Picardie dont l'objectif est d'aider les agriculteurs à sortir du tout chimique) : présentation d'outils, recommandations et comparaisons avec d'autres... Il s'agit de rassurer sur l'efficacité de pratiques en apportant des preuves techniques.

Progressivement, les formes de conseil se diversifient et des conseillers agricoles interviennent désormais par des vidéos (pour expliquer, par exemple, les relations entre la machine - le sol - la plante) qui ambitionnent de faire réfléchir l'agriculteur sur l'utilisation de ses outils. Dans ces différentes propositions de conseil technique, on parle de l'usage des machines mais assez peu de leur entretien et encore moins de leur conception ; en dehors de ce que propose l'Atelier Paysan, il n'y a rien

sur le « comment imaginer une machine qui répondrait à mes besoins »...

Et la diversité de ce que fait l'agriculteur dans son activité reste peu pensée. Les propositions d'accompagnement insistent souvent sur « l'agriculteur décideur », autonome dans sa prise de décision, mais pas tant sur d'autres dimensions : opératoire (il réalise des actes techniques) ; créative (il conçoit son système, explore et réajuste) ; réflexive (il organise, affecte des moyens en fonction des chantiers...).

Dans le conseil, il y a potentiellement un réel intérêt à ne pas considérer l'agriculteur uniquement comme un décideur, il est aussi autre chose... Ne faudrait-il pas développer les capacités d'observation et d'étonnement, ne pas se focaliser uniquement sur l'aspect rationnel (même si c'est sérieux et bien vu de s'exprimer en ces termes...)?

Sur le « comment on accompagne les agriculteurs dans les changements de systèmes vers l'agroécologie » on peut prendre des exemples dans le RMT\* « Systèmes de cultures innovants » dans lequel des gens réfléchissent à comment accompagner la conception et pas simplement la mise en œuvre de systèmes de cultures. Ces espaces servent aussi à mettre en place des formats d'échange et de qualification des connaissances pas forcément validées par des expérimentations mais portées par des personnes (avec d'épiques questionnements sur la mise à disposition, la gestion et l'appartenance de ces connaissances...).

Parmi d'autres dispositifs destinés à opérer des changements de repères, il y a les tours de champs. Dans le conseil agricole classique, ils sont souvent réalisés

**Dans les différentes propositions de conseil technique, on parle de l'usage des machines mais assez peu de leur entretien, encore moins de leur conception, et la diversité de ce que fait l'agriculteur dans son activité reste peu pensée.**

crédit photo : Jan Tik



au moment où il faut traiter et conservent parfois un caractère très « prescriptif ». Sortir de ces pratiques pose problème mais ces moments peuvent aussi être l'occasion de discuter de la notion de « beau champ ».

**Dans les différents programmes, projets, dispositifs** d'accompagnement, on discute peu du travail tant que tel. Il est rare de se demander ce que le changement de pratiques nécessite comme travail : adopter de nouveaux repères, savoir-faire, mais aussi certainement modifier changer son référentiel de valeurs, ce qui n'est pas simple, en particulier dans un milieu où l'on peut être isolé.

Le projet Transaé (Transformation dans le travail et transition vers l'agroécologie), développé par les Civam\*, s'attache à déterminer comment, dans l'ac-

compagnement, mieux prendre en compte cette question de modification du travail. Il s'intéresse à comment raisonner-discuter avec les agriculteurs, y compris sur la manière dont on peut répartir le travail entre les hommes et les machines.

Il existe des conseillers/accompagnateurs proposant des ressources et services pour accompagner une agroécologie paysanne, même si « l'offre » reste fragmentée et parfois peu cohérente. En termes de matériel, si les ressources sur l'usage sont nombreuses, il n'y en a que très peu sur les questions de conception et l'agriculteur comme concepteur de son système de travail est une vision présente dans le monde du conseil mais qui laisse trop de côté le travail lui-même...

## Echanges avec la salle

**Dans les trois secteurs concernés par le Plan Marshall (mécanisation, chimie, semences), les pouvoirs publics, l'Inra\*, ont tout abandonné petit à petit... Aujourd'hui, les moyens se concentrent dans d'autres mains (grosses entreprises privées étrangères...), il existe des innovations sociales locales, comme ce que fait l'Atelier Paysan, mais le rapport de force reste déséquilibré...  
Le politique n'accompagne-t-il pas plus les puissants ?**

techniques sans s'intéresser assez aux autres dimensions.

**Dans quelles situations de conseil observe-t-on de véritables changements ? Comment ces dynamiques sont-elles perçues dans les structures d'origine des conseillers ?**

nous sommes confrontés réside dans le fait que dès que l'on veut développer des compétences un peu différentes, on veut assez rapidement les mettre dans des référentiels métier et certifier... S'adapter aux nouvelles situations de conseil devient dans ce cas potentiellement normalisant. Et ce n'est pas forcément efficace. Pour les conseillers, c'est comme pour les agriculteurs, il faut qu'ils aient aussi des espaces d'échange où ils puissent continuer à développer leurs savoirs.

**Marianne Cerf :**

Même si c'est marginal, des dispositifs « institutionnels » tels que le Partenariat européen pour l'innovation ou les GI2E\* affichent une volonté de soutenir des initiatives locales. C'est comme Écophyto... Il y a de la volonté au départ de soutenir des collectifs mais on ne dispose pas toujours de bons outils, il y a des limites, on ne met pas suffisamment de moyens, on délègue et les objectifs ne sont pas atteints... On reste aussi la plupart du temps sur des aspects tech-

**Marianne Cerf :** Les espaces de décloisonnement comme les RMT\* sont intéressants pour des individus isolés dans leur structure et qui ne vivent pas toujours des situations simples.

Un des problèmes auxquels nous sommes confrontés réside dans le fait que dès que l'on veut développer des compétences un peu différentes, on veut assez rapidement les mettre dans des référentiels métier et certifier... S'adapter aux nouvelles situations de conseil devient dans ce cas potentiellement normalisant. Et ce n'est pas forcément efficace. Pour les conseillers, c'est comme pour les agriculteurs, il faut qu'ils aient aussi des espaces d'échange où ils puissent continuer à développer leurs savoirs.

« Je suis géologue pour un groupe de vignerons ; je travaille avec eux à la construction d'une expertise collective à partir de leur expérience. Je pense que dans l'accompagnement qui développe le pair à pair, il faut nourrir les échanges en apportant, en ouvrant et en éclairant des savoirs scientifiques avec les paysans. Les réseaux de pair à pair viennent modifier la production des savoirs et le régime de production des preuves ; c'est important de faire cette démarche. Nous construisons un nouveau fonctionnement des sols... »

**En tant qu'ancien animateur de réseau de développement, je ne me reconnais ni en tant qu'accompagnateur, ni comme conseiller, mais comme animateur... Souvent, on ne savait pas précisément sur quel sujet on allait travailler au départ, on organisait des temps de rencontre entre paysans, sans objectifs prédéfinis, pour échanger et créer de la confiance. Ces temps, très importants dans les dynamiques de groupe n'étaient jamais financés...**

**Marianne Cerf :** Les agriculteurs qui viennent dans les Civam\* sont prêts à être dans un mouvement, ont envie de quelque chose. Mais que fait-on avec ceux qui n'ont envie de rien ? L'injonction à changer, dans un environnement réglementaire contraignant, touche aussi des personnes qui n'ont pas envie de changer... Il est vrai que les temps d'échange sont intéressants.

**Au sein d'InPACT\*, nous cherchons à faire de l'accompagnement systémique : nous allons chercher des conseils à droite à gauche en fonction de ce dont a besoin sur du temps long. Il y a de grosses compétences dans nos réseaux sur ces positionnements qui ne sont pas toujours reconnus par la puissance publique. Nous ne sommes pas toujours efficaces car nous n'avons pas assez de moyens, même si nous avons envie de travailler d'égal à égal, de pair à pair avec l'APCA\*.**

**Marianne Cerf :** Le pair à pair existe depuis très longtemps, ses formes ont évolué certainement. Il ne s'agit pas seulement d'un savoir-faire dans la création de lien, il y a aussi la nécessité de bien choisir les apports et experts qu'on fait intervenir... L'APCA\* n'a pas de fonction « organisatrice » du réseau des chambres d'agriculture ; il faut aller travailler directement avec les personnels des Chambres, en région.



# AGROÉQUIPEMENTS ET SYSTÈME AGRICOLE : REGARD SUR LES ÉTATS-UNIS

par **Sophie Devienne**

(UFR Agriculture comparée et développement agricole, AgroParisTech)

## Résumé de l'intervention

Cette présentation propose un regard sur les dynamiques actuelles aux États-Unis en matière d'adoption de nouveaux équipements, avec notamment le recours à l'automatisation et d'accroissement de la productivité physique du travail. Elle s'intéresse également au soutien aux petites exploitations agricoles et à la création d'emplois soutenus par les politiques publiques efficaces en la matière sous la précédente administration étasunienne.

## Intervention

En s'intéressant au modèle agricole des États-Unis, je vous propose de changer d'échelle pour entrapercevoir ce qui pourrait arriver ici, en Europe.

Les États-Unis recouvrent une surface deux fois plus grande que l'Union européenne et possède une surface agricole utile nettement supérieure et une proportion de terres labourables inférieure, qui pour les deux tiers sont occupées par trois cultures (maïs, soja, blé). Cette situation n'est pas le fruit du hasard mais résulte d'une politique agricole, le *Farm Bill* qui a beaucoup soutenu le développement de ces cultures.

**Il n'y a plus beaucoup de travailleurs dans les campagnes américaines** ; la population agricole représente 1,2% de la population active, pour 2 millions de fermes, chiffre qui n'a pas bougé depuis 1990. La surface moyenne des exploitations, 170 hectares, ne veut rien dire car elle masque une bipolarisation (entre les grandes et les petites exploitations) de plus en plus

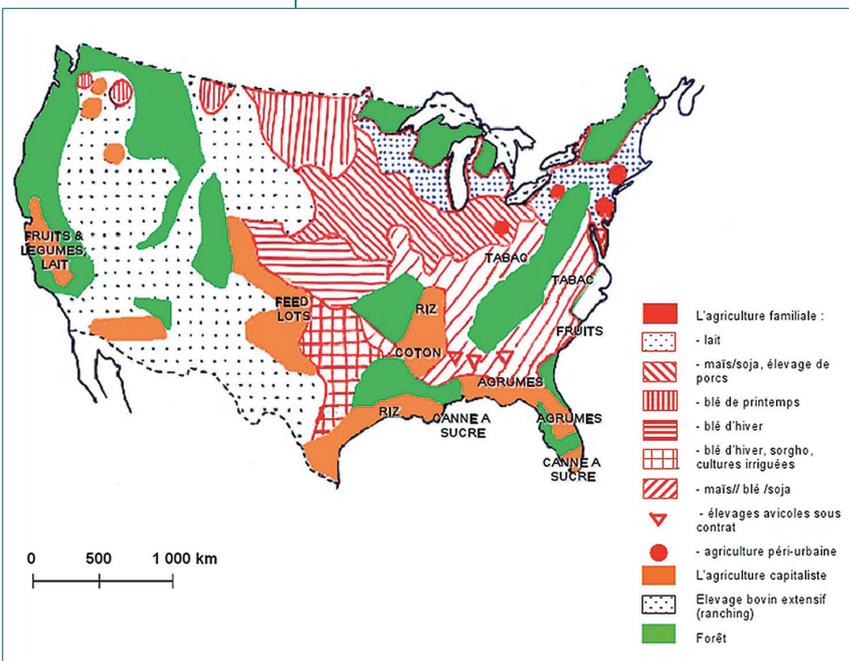
marquée. Ainsi 3% des exploitations (les *million farms*, fermes qui génèrent plus d'un million de dollars de chiffre d'affaires) réalisent à elles seules 50% du produit agricole mais, contrairement à une idée reçue, l'agriculture américaine n'en est pas pour autant capitaliste : l'agriculture de type familial (capitales et travail familiaux, avec du petit patronat), dont les Américains sont très fiers, représente 99% des exploitations et 90% de la production. Le « capitalisme agricole » existe mais il est minoritaire et concerne certaines productions.

Je centrerai mon exposé sur le *Corn belt* (« ceinture de maïs »), situé dans le haut bassin versant du Mississippi. Il s'agit de l'une des régions aux sols les plus riches de la planète, où les rendements en maïs sont de 110-115 quintaux par hectare en sec. Dans ce « cœur agricole » des États-Unis, où sont cultivés surtout maïs et soja, l'agriculture familiale prédomine. Plus au sud, le

**Prédominance de l'agriculture familiale et spécialisation régionale très marquée aux États-Unis**

source : Devienne S. (2008) - *Agriculture et politiques agricoles aux États-Unis - Oléagineux, Lipides et Corps Gras*, Volume 15 n°3 (mai-juin 2008), p162-171.

long de la vallée du Mississippi et du golfe du Mexique, on trouve des unités de production de très grande taille, qui sont les héritières d'anciennes exploitations esclavagistes et produisent aujourd'hui coton, riz, canne à sucre ou agrumes, dont certaines peuvent être qualifiées de capitalistes, tandis qu'au pied des Rocheuses, d'énormes *feed lots* (plus de la moitié des bovins engraisés aujourd'hui aux États-Unis le sont dans des unités de production de plus de 35 000 têtes) détenus par des capitaux extérieurs se sont développés depuis une cinquantaine d'années à proximité des zones de grandes cultures irriguées.



La grande taille et le parcellaire « géométrique » régulier des exploitations s'explique par l'histoire de la colonisation du pays qui, pour toute la partie située à l'ouest des Appalaches (soit les trois quarts du territoire), s'est faite depuis l'Indépendance à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle par la vente puis, à partir de 1860, par la cession pour un dollar symbolique de lots de 65 hectares à toute personne s'engageant à cultiver ces terres. Le paysage, au relief très doux, est aujourd'hui constitué d'un quadrillage parcellaire très régulier qui facilite l'utilisation des machines. La politique agricole, mise en place dans les années 1930, a très peu changé dans ses principes jusqu'à aujourd'hui. Depuis le dernier quart du XIX<sup>e</sup> siècle l'agriculture des États-Unis est dépendante des débouchés mondiaux pour l'écoulement de ses surplus. Face aux difficultés rencontrées après la Première Guerre mondiale et suite à la crise de 1929, la politique agricole mise sur pied en 1933 vise à soutenir les prix agricoles grâce à la régulation de la production (gel de terres) et

de l'offre (mécanisme de stockage public et de prêts de campagne à un prix garanti). La garantie de prix offre une sécurité pour les investissements que réalisent dès lors à un rythme rapide les agriculteurs qui en ont les moyens, ce qui leur permet de demeurer compétitifs sur les marchés mondiaux. À partir des années 1950 la politique agricole américaine va s'efforcer en parallèle de rendre l'agriculture plus offensive sur ces marchés. La plupart des produits agricoles bénéficient depuis les années 1930 de la garantie de prix (céréales, canne et betterave à sucre, coton, arachide, tabac, lait) au travers d'un mécanisme de stockage. La viande n'en fait pas partie, l'industrie de la transformation ayant refusé de participer au cofinancement de cette politique. Les pouvoirs publics s'efforcent également de soutenir la demande intérieure : à des distributions de biens alimentaires au profit de la population la plus pauvre, a succédé en 1938 un système de bons alimentaires, les *Food stamps*. Ceux-ci seront abandonnés pendant la Seconde Guerre mondiale, avant d'être réintroduits en 1964. La politique d'aide alimentaire intérieure, qui apporte un puissant soutien à la consommation de produits alimentaires américains, sera régulièrement reconduite au fil des lois agricoles. Depuis 1933, la politique de soutien des prix a été supprimée deux ans seulement, entre 1996 et 1998.

**Globalement, cette politique agricole a permis la réalisation rapide de deux « révolutions » agricoles** qui se sont succédé depuis les années 1930. D'abord celle de la motomécanisation, de la chimisation et de la sélection génétique qui a eu comme conséquence une spécialisation croissante des exploitations agricoles et une concentration de la production dans des exploitations de plus en plus grandes. Puis, à partir du milieu des années 1990, de nouveaux moyens et techniques de production ont été introduits, qui permettent une augmentation spectaculaire de la productivité du travail : travail simplifié, semis direct et organismes génétiquement modifiés (OGM). À la fin des années 1990 un agriculteur peut ainsi travailler seul entre 400 et 500 hectares : le recours aux OGM permet de diminuer le nombre de passages (travail du sol, mise en place des cultures, traitements) et entraîne une simplification du travail qui n'est pas forcément synonyme de moindres coûts par unité de surface. La politique agricole est fréquemment accusée de soutenir et profiter aux plus grandes exploitations. Sous la présidence de Bill Clinton, en 1997, une commission a été mandatée pour réfléchir à l'avenir des petites et

moyennes exploitations. Les conclusions de son travail, consignées dans le rapport *A Time to act*, conduisent à la mise en œuvre d'une politique différenciée avec des mesures spécifiques visant à soutenir les petites et moyennes exploitations notamment grâce au développement des circuits courts.

**La révolution du XXI<sup>e</sup> siècle repose sur le développement du numérique et des biotechnologies** : agriculture de précision et automatisation grâce au GPS, adoption d'équipements de plus grande capacité (tracteurs connectés de 560 chevaux qui deviennent les véritables bureaux, semeurs de 48 rangs...) et OGM se conjuguent pour permettre la poursuite de l'accroissement de la productivité physique du travail. Les systèmes de production qui se développent reposent sur un capital par actif de plus en plus important. La politique agricole apporte un filet de sécurité indispensable pour les investissements des agriculteurs familiaux et patronaux, que ceux-ci réalisent lorsqu'ils en ont les moyens afin d'assurer la rémunération de leur travail et la transmission de leur exploitation, à la différence des entreprises capitalistes qui n'investissent des capitaux que lorsque le taux de profit est suffisamment rémunérateur. Parallèlement, cet accroissement de la productivité physique du travail est lui-même moteur de la baisse des prix agricoles (beaucoup plus rapide que celle des prix des intrants)... En ce qui concerne les OGM, la logique se poursuit, avec la mise en marché de nouvelles variétés (comme le maïs Smartstax, qui contient huit gènes modifiés, six gènes de résistance aux insectes et deux à des herbicides totaux, dont le glyphosate...). Mais on commence à voir apparaître des problèmes de résistance d'adventices au glyphosate, avec certaines d'entre elles qui ont même avancé leur cycle, posant ainsi un redoutable problème à l'industrie semencière. Pour certains agriculteurs, « *le développement des OGM entraîne une véritable course contre la nature et, même si aujourd'hui la nature est en train de gagner, ce n'est pas une raison pour arrêter...* »

Le développement en cours dans le secteur de l'élevage porcin montre l'importance de la politique agricole pour les exploitations familiales. Dans ce secteur aussi l'accroissement de la productivité a été très rapide depuis une quinzaine d'années, avec l'adoption de nouveaux équipements, en particulier des bâtiments d'engraissement qui permettent « d'élever » du sevrage à la finition (avec tri, pesage et alimentation automatiques des animaux) jusqu'à 2000 porcs en même temps et dans lesquels le travail est très réduit et se limite à la sur-

veillance. Ces bâtiments requièrent un investissement important et pour leur approvisionnement, supposent l'existence en amont d'élevages naisseurs de très grande taille, capables de fournir 2000 porcelets sevrés à la fois. En l'absence de soutien public, les entreprises de l'agroalimentaire et en particulier d'abattage (américaines et étrangères) ont joué un rôle déterminant dans l'évolution de la filière avec des investissements directs dans de grands élevages naisseurs et le développement de la contractualisation pour l'engraissement, le plus souvent en intégration. En vingt ans, le temps de travail pour la production de viande a ainsi été divisé par 7,5 et le nombre d'exploitations par 5. Il n'y a aujourd'hui, dans ces unités de production les mieux équipées, quasiment plus de travail humain.

#### **L'analyse de l'évolution de l'agriculture aux États-Unis**

donne à voir quelles pourraient être les conséquences en France de la nouvelle « révolution agricole » des technologies de l'information et des biotechnologies.

Si la révolution agricole du XX<sup>e</sup> siècle (motorisation, chimisation...) s'est traduite de 1950 aux années 1990 par une croissance continue, à un rythme régulier, de la productivité physique du travail agricole aux États-Unis, à partir du milieu des années 1990, la nouvelle révolution agricole (technologies de l'information, biotechnologies...) introduit une rupture, avec une accélération de ce rythme d'accroissement, ayant pour conséquence une accélération de la destruction de l'emploi dans le secteur.

Aujourd'hui, cette évolution de l'agriculture est encadrée par une politique agricole qui, dans le même temps, a pour objectif la création de 100 000 emplois agricoles dans de petites et moyennes exploitations... Un filet de sécurité est ainsi offert aux exploitations familiales de grande taille qui ont des difficultés à supporter de fortes fluctuations des prix, mais parallèlement le développement des circuits courts est soutenu : micro-crédit, vulgarisation spécifique, subventions à des assurances adaptées... et développement d'une politique alimentaire intérieure (l'aide alimentaire relève d'un programme fédéral qui entend lier le développement de circuits courts et l'accès à une alimentation de qualité pour la population la plus pauvre, particulièrement touchée par la malnutrition et l'obésité). Depuis la fin des années 1990 la politique agricole américaine est ainsi devenue une politique à deux vitesses, face à une agriculture qui elle aussi tend à se bipolariser. La question aujourd'hui se pose de savoir si la nouvelle administration poursuivra les mêmes objectifs.

### Les outils assurantiels sont-ils développés aux États-Unis ?

**Sophie Devienne :**

Le système assurantiel est particulièrement développé pour les grandes cultures.

L'État fédéral délègue aux compagnies privées la charge de proposer et de mettre en œuvre des programmes d'assurance et subventionne l'ensemble du dispositif pour en favoriser le développement : prise en charge d'une part importante des polices payées par les agriculteurs, pour des assurances récolte et d'assurance sur le chiffre d'affaires, subventions aux compagnies pour les frais administratifs et réassurance des contrats les plus risqués. Pour l'assurance sur le chiffre d'affaires, les prix retenus sont calés sur les marchés à terme. La politique agricole offre une sécurité complémentaire pour les agriculteurs puisque les aides contracycliques sont calculées en fonction d'un prix de référence fixé par les pouvoirs publics, qui est supérieur aux prix les plus bas observés sur les marchés au cours des dix dernières années. Le système assurantiel mis en place dans le cadre de la Loi agricole de 2014 n'est pas jugé satisfaisant pour les éleveurs laitiers.

### La dichotomie que vous proposez « agriculture familiale »/« agriculture capitaliste » est-elle vraiment opérante ?

**Sophie Devienne :** Quand je parle d'agriculture capitaliste, je parle d'un modèle où il y a une dissociation des capitaux et du travail ; ce ne sont pas les mêmes

qui travaillent et qui possèdent le capital d'exploitation (ce qu'on voit beaucoup dans le secteur de la viande bovine par exemple). La main d'œuvre est exclusivement salariée. Un exploitant familial travaille pour lui et se trouve de fait « auto-corréable à merci » : la durée journalière ou hebdomadaire de son travail n'obéit pas à la législation du travail et sa rémunération dépend de l'évolution des prix agricoles, ce qui n'est pas le cas des salariés. Il prend les risques et encaisse les chocs alors que, dans une agriculture capitaliste, quand les prix baissent, les capitaux s'en vont. . .

### La question du capitalisme en agriculture se joue-t-elle vraiment sur la dissociation des capitaux... ?

**Sophie Devienne :** Je pense que cette question de la propriété des capitaux est importante. Je prends l'exemple d'un entrepreneur agricole que j'ai enquêté, en

France. Il m'expliquait qu'il n'était pas exploitant agricole mais réalisait du travail à façon de A à Z pour 320 euros l'hectare. Ses clients étaient des exploitants agricoles et, pour faire face aux pointes de travail, cet entrepreneur embauchait comme tâcherons, à 14,50 euros de l'heure, net de cotisations, une partie de ces mêmes agriculteurs, s'affranchissant ainsi à la fois des contraintes de la législation du travail concernant la durée maximale de travail des salariés et des cotisations sociales. Pour lui, l'avenir de l'entreprise agricole reposait sur les tâcherons. . . Dans ce cas on est dans un modèle où certains détiennent le capital et où de petits et moyens agriculteurs qui détiennent le foncier et qui ne peuvent investir dans un équipement adéquat, font faire le travail sur leurs terres et s'embauchent comme tâcherons, en échappant complètement au droit du travail. On voit que certaines techniques, utilisées dans des exploitations familiales de grande taille ailleurs et non mises en œuvre encore aujourd'hui ici, pourraient arriver. Y a-t-on intérêt ? Ce n'est peut-être pas souhaitable socialement et en termes d'emploi. . .

### Vous montrez bien l'aboutissement d'une dualisation de l'agriculture aux États-Unis. Comment cette logique interpelle-t-elle l'opinion publique sur la justification d'aides différenciées aux deux « modèles » ? Comment cette différenciation se traduit-elle spatialement, en termes de foncier ?

**Sophie Devienne :**

Les États-Unis ne sont pas le seul exemple de dualisation des structures agricoles. . . Un exemple de bipolarisation poussée à l'extrême se trouve au Brésil. Aux États-Unis, l'agriculture présente l'avantage sur le plan économique d'être l'un des rares secteurs à enregistrer un solde de

sa balance commerciale positif. Par ailleurs l'agriculture joue un rôle important dans l'occupation du territoire : dans les Grandes Plaines, il s'agit bien souvent de la seule activité économique. De plus, du point de vue des citoyens, toute l'histoire du pays repose sur la colonisation et l'installation des *farmers* américains sur un vaste territoire au XIX<sup>e</sup> siècle, il y a donc aussi une vision très positive de l'agriculteur qui constitue historiquement le fondement de la nation. Après, c'est un peu différent quand la liste nominative de l'attribution des subventions est rendue publique. . . Une grande force de la politique agricole est d'être, en même temps qu'une politique agricole, une politique alimentaire qui vient en aide aux pauvres. Aucune loi n'encadre le marché foncier aux États-Unis. Le niveau d'achat de la terre est très élevé et c'est un véritable problème pour les agriculteurs américains. Les petites exploitations qui s'inscrivent dans les circuits courts doivent souvent s'installer sur les terres de mauvaise qualité délaissées par les exploitations agricoles de grande taille.

« Il faut être conscient que quand la FAO\* ou même le ministère de l'agriculture en France font la promotion de l'agriculture familiale, c'est à l'agriculture familiale que vous décrivez qu'ils pensent ! »

### A-t-on à l'échelle des États-Unis des déménagements de capitaux comme on peut l'observer en Europe (avec, par exemple, des investissements d'Europe de l'Ouest dans l'agriculture des pays de l'Est) ?

**Sophie Devienne :** Il y a quelques investissements à l'étranger, en Amérique du Sud notamment mais ce n'est pas la loi générale ; les agriculteurs américains tentent plutôt de s'agrandir, par achat ou beaucoup

par location, à proximité de là où ils sont installés.

# QUELQUES MOTS D'OUVERTURE

## Jean-Claude Balbot

secrétaire national de Réseau Civam\*

Quand on part en retraite d'une ferme, on chamboule sa vie. Quand on a transmis, quand on s'est engagé toute sa carrière dans la paysannerie, c'est plus dur de penser avec ses mains... Aujourd'hui, c'est la transmission du réseau InPACT\* qui est entre nos mains ; on a besoin des jeunes, il faut plus de paysans et de mangeurs pour continuer à faire vivre la démocratie.

Pour continuer à mener des travaux tels que cette journée, qui nous aura montré que quand on parle de système agro-industriel on devrait plutôt parler de complexe agro-industriel, ou sur des thèmes comme évaluer autrement les politiques publiques, nous avons besoin de monde, d'énergie et de moyens.

## Fabrice Clerc

co-gérant de l'Atelier Paysan

De cette journée, nous pouvons retenir que la technologie est une arme de guerre d'un système agro-industriel. Cette idée est revenue plusieurs fois.

Nous avons aussi vu qu'il existait des outils pour faire de l'agriculture familiale à deux sur 2000 hectares... Faut-il et, si oui, où fixer des limites ? L'augmentation de sa productivité a supprimé le travail et on ne se pose pas la question de remettre du travail mais plutôt de rajouter des moyens technologiques. Ce non choix se fait en dehors de tout débat public.

Des « innovations » déjà existantes aux États-Unis arrivent ; deux RMT\* (un sur les bâtiments agricoles du futur qui pourraient accueillir plusieurs milliers de bêtes et un autre, Agroética, qui n'a rien à voir avec de l'éthique...) mettent de l'huile dans les rouages d'une mécanique en place qui tente de repérer les leviers d'adoption des nouvelles technologies le plus en amont possible.

En attendant, d'un côté des paysans meurent aux États-Unis ou en France de ne pas avoir assez de leur vie de labeur pour rembourser leur outil de travail. De l'autre, des populations meurent de mal manger... et des savoir-faire paysans se perdent un peu partout dans le monde à cause de nous. Les actions citoyennes qui tentent péniblement d'inverser les rapports de force sont indispensables.

## GLOSSAIRE

### • Afip

Association de formation et d'information pour le développement d'initiatives rurales (a fusionné en 2016 avec la Fédération nationale des Civam\* et le Rad\*)

### • Afocg

Association de formation collective à la gestion

### • APCA

Assemblée permanente des chambres d'agriculture

### • Civam

Centre d'initiatives pour valoriser l'agriculture et le milieu rural

### • Cuma

Coopérative d'utilisation de matériel agricole

### • Fadear

Fédération des associations de développement de l'emploi agricole et rural

### • FAO

Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture

### • Giec

Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat

### • GIZE

Groupement d'intérêt économique et environnemental

### • InPACT

Initiatives pour une agriculture citoyenne et territoriale. Outre le pôle InPACT « national », il existe une dizaine de regroupements départementaux ou régionaux.

### • Inra

Institut national de la recherche agronomique

### • Irstea

Institut national de recherche en sciences et technologies pour l'environnement et l'agriculture

### • Miramap

Mouvement interrégional des associations pour le maintien d'une agriculture paysanne

### • MRJC

Mouvement rural de jeunesse chrétienne

### • MSA

Mutualité sociale agricole

### • Onvar

Organismes nationaux à vocation agricole et rurale

### • Rad

Réseau agriculture durable (a fusionné en 2016 avec la Fédération nationale des Civam\* et l'Afip\*)

### • RMT

Réseau mixte technologique



**Plaidoyer InPACT, diffusé en novembre 2016**

# **INNOVATION TECHNICISTE ET COURSE À L'ENDETTEMENT EN AGRICULTURE : PAS D'AGROÉCOLOGIE SANS SOUVERAINETÉ TECHNOLOGIQUE DES PAYSANS**

Le Pôle InPACT a ainsi observé d'un bon œil que le ministère en charge de l'agriculture identifie dès 2012 les agroéquipements comme leviers dans la transition agroécologique<sup>1</sup> de l'agriculture française. Cela signifiait qu'on reconnaissait la nécessité de faire évoluer l'outil de travail des agriculteurs en lien avec l'évolution des pratiques agricoles.

Ce constat de bon sens a cependant abouti en février 2016 à la diffusion du plan « Agriculture - Innovation 2025 », sur proposition de l'Irstea, de l'Inra, d'AgroParisTech et de l'Acta, allouant plus de 10 milliards d'euros au développement et au déploiement des technologies numériques, de la robotique et des biotechnologies dans le secteur agricole. Réponse technique à sens unique, mobilisant le même paysage d'acteurs ayant historiquement favorisé la standardisation et l'artificialisation de l'agriculture. Pourtant, d'autres solutions existent, plus économes pour les agriculteurs et les financeurs publics, plus adaptées aux besoins des agriculteurs, et qui vont dans le sens d'une souveraineté technologique.

Le Pôle InPACT rassemble à l'échelle nationale des organisations de développement agricole à but non lucratif, d'utilité sociale, qui soutiennent des formes d'agricultures durables, ouvertes sur la société et intégrées au territoire. Dans cette optique, le Pôle InPACT dénonce la répartition de l'enveloppe dédiée au développement d'une agriculture principalement techniciste pour ces dix prochaines années. Nous nous inquiétons de l'allocation massive et prioritaire de fonds publics pour une recherche et une innovation adaptées à une agriculture de firme et dont les développements technologiques ne feront qu'approfondir les fondements mêmes de la crise agricole actuelle, à savoir l'endettement des exploitations et l'inadéquation à une agroécologie paysanne. Car le choix de l'État de soutenir

le déploiement de la robotique, du numérique et des biotechnologies ne correspond pas directement aux demandes des agriculteurs, avis remontés depuis le terrain. Ces options technologiques sont avant tout défendues pour les agriculteurs dans la perspective de lancer des champions industriels nationaux, capables de prendre part à un marché mondial estimé à 70 milliards d'euros en 2020<sup>2</sup>.

Il est compréhensible que l'attrait pour ces nouveaux marchés pousse l'État à investir dans ces secteurs, mais les agriculteurs n'ont pas à être le débouché d'une industrie émergente. Ces technologies répondent avant tout aux appétits des industriels déjà en place, qui nous donnent en échange à rêver de promesses de mutations agricoles grâce aux technologies qu'ils développent. La question n'est pas de savoir s'il faut ou non continuer à déployer le numérique, la robotique et les biotechnologies pour l'agriculture, mais d'évaluer à la fois leur pertinence pour le développement d'une agroécologie paysanne (dans ses trois dimensions de résilience écologique, économique et sociale), leur cohérence avec les agriculteurs sur le terrain et l'ensemble des impacts prévisibles. Refuser ce questionnement revient à soutenir une fuite en avant techniciste et idéologique. En effet, toute innovation n'est pas bonne en soi, elle n'a pas naturellement des effets bénéfiques sur le bien-être des populations<sup>3</sup>.

Le Pôle InPACT s'inquiète qu'en France, les institutions garantes du développement de l'agriculture perpétuent des paradigmes socio-techniques et socio-économiques aujourd'hui caduques, qui, en promettant des emplois et des relais de croissance pour le secteur privé lucratif des agrofournitures, compromettent *in fine* les conditions de travail et de vie des agriculteurs. Le modèle agricole dit conventionnel, qui implique une course

1- *Innovations en agroéquipements : recherche technologique et mobilisation collective*, rapport Agroécologie,

- Marion Guillou (Inra), 2013.

*Définir ensemble le futur du secteur agroéquipements*,

- Jean-Marc Bournigal

(Irstea), octobre 2014.

- *Agroéquipements et*

*triple performance*, Abso

Conseil, novembre 2014

2- Lien Agrapresse :

[www.agrapresse.fr/le-marche-mondial-des-robots-agricoles-va-passer-de-3-73-mrd-d-ici-2024-art412853-6.html?Itemid=339](http://www.agrapresse.fr/le-marche-mondial-des-robots-agricoles-va-passer-de-3-73-mrd-d-ici-2024-art412853-6.html?Itemid=339).

3- *Faut-il absolument innover ? À la recherche d'une agriculture d'avant-garde*.

*Courrier de l'Environnement de l'Inra* (65), Petit S., 2015.

aux investissements<sup>4</sup> et à l'agrandissement des fermes, tournées vers les marchés globalisés et l'agro-industrie, est une aberration économique, écologique et un désastre humain pour une large frange de la population agricole.

Il est temps que les décideurs publics fassent preuve de volonté politique en passant outre les inerties d'un système aligné sur une trajectoire productiviste, ayant pour seule réponse, dans sa quête soudaine d'aménagement des conséquences négatives de son modèle productif, d'approfondir en réalité le verrouillage technologique.

Partant du même constat que le ministère en charge de l'agriculture sur la nécessité de développer des outils adaptés à la transition agroécologique, le Pôle InPACT a pris le temps d'analyser le contexte global des agroéquipements : quels acteurs publics et privés sont moteurs sur ce secteur ? Quels modèles de développement adoptent-ils et quelles sont les conséquences sur la structure de l'agriculture française ? Quelles stratégies certains agriculteurs mettent-ils en place pour contourner l'endettement systémique et l'incitation au suréquipement ?

Le Pôle InPACT propose un certain nombre de recommandations pour sortir d'un modèle d'innovation fordiste qui institutionnalise un partage des tâches entre scientifiques et équipementiers chargés de concevoir les innovations, vulgarisateurs chargés de les diffuser, et agriculteurs censés les adopter.

Le Pôle InPACT propose une participation directe des agriculteurs à la conception des outils dont ils auront l'usage, tout en veillant à intégrer des critères agronomiques, écologiques, économiques et ergonomiques exigeants.

Dans un contexte de recherche d'efficacité de la dépense publique, le Pôle InPACT demande à l'État de questionner l'enveloppe de 10 milliards d'euros qu'il semble attribuer sans réticence aux secteurs du numérique, des biotechnologies et de la robotique. Par les observations et les analyses produites par de multiples acteurs de terrain représentés par le Pôle InPACT, il semble cohérent et nécessaire de financer les processus vivants et créatifs d'innovation collaborative et des dispositifs l'économie circulaire pour les agroéquipements (notamment la conception intégrée sur les territoires, le recyclage et réemploi de matériels fonctionnels, l'auto-construction). Des expériences collectives ouvertes ont été menées dans les campagnes : les connaissances et les savoir-faire générés présentent des caractéristiques d'efficacité évidentes pour la profession agricole, pour



crédit photo : Lima Pix

sa mutation vers de nouveaux systèmes agricoles autonomes et résilients. Par des effets d'échelles et d'inertie administrative, ces résultats tangibles et prometteurs ne sont que trop peu visibles et/ou regardés par les décideurs politiques. Leur extension, et une diffusion plus large de ces succès impulsés par les acteurs du terrain produiraient des transformations de pratiques agricoles efficaces et robustes dans le temps ; en étant basées sur la participation individuelle et la mobilisation collective des agriculteurs.

Il est nécessaire de repenser l'allocation d'une partie des 10 milliards d'euros du plan « Agriculture - Innovation 2025 » : même si les nouvelles technologies numériques, robotiques ou les biotechnologies apparaissent comme des investissements financiers intéressants à moyen terme, elles ne constituent pas pour autant une réponse aux problématiques agricoles du XXI<sup>e</sup> siècle. De ce fait, elles ne peuvent légitimement pas capter l'ensemble de l'enveloppe destinée au développement de l'agriculture pour ces dix prochaines années. Il est nécessaire d'appuyer les structures de développement rural, réseau InPACT et Onvar compris, qui portent une méthodologie efficace d'accompagnement à l'innovation et à l'émergence de solutions technologiquement et socialement novatrices dans les territoires français. Près de 10 % des agriculteurs sont représentés par le Pôle InPACT. Ces agriculteurs et leurs organisations souhaitent, dans un esprit d'ouverture à la société civile, que leurs initiatives - pour une meilleure intégration de l'intérêt général dans la conception et la diffusion des agroéquipements, c'est-à-dire une souveraineté technologique adaptée à la transition agroécologique et à la pérennité des structures socio-économiques agricoles qu'elles incarnent - soient prises en considération par les organisations étatiques qui les représentent démocratiquement.

4- Un article du *Monde* du 12 octobre 2016 relaie les inquiétudes du syndicat Axema face à l'essoufflement de l'effet d'aubaine pour les constructeurs créé par la Loi Macron

# PRÉSENTATION DU RÉSEAU INPACT

Le Pôle Initiatives pour une agriculture citoyenne et territoriale (InPACT) est une plateforme associative composée de Réseau Civam, l'Atelier Paysan, l'InterAfoCG, le MRJC, la Fadear, Solidarité Paysans, Terre de Liens, Accueil Paysan, le Miramap et Nature & Progrès.

L'ensemble de nos membres représente environ 50 000 agriculteurs et emploie 400 animateurs et chargés de missions. InPACT a élaboré un « socle commun de la durabilité », détaillant quatre critères :

- l'efficacité économique : systèmes de production économes, revenus décents pour l'agriculteur ;
- l'équité sociale : partage des richesses, du droit à produire, du pouvoir de décision ;
- la protection de l'environnement : préserver la fertilité des sols, les paysages, la qualité de l'air et de l'eau ;
- la culture et l'éthique : respect des générations futures, des communautés paysannes et rurales ; gestion participative de l'espace et des modes de production de qualité.

Il souhaite promouvoir une agriculture plus durable et proposer des alternatives concrètes aux agriculteurs sur leur exploitation. Ses missions sont de :

- élaborer et diffuser des références sur l'agriculture durable ;
- accompagner au changement de pratiques ;
- faire la promotion de l'emploi et de l'installation ;
- développer des liens entre agriculture et territoires.

InPACT apporte son expertise sur les agricultures durables, les circuits courts, l'accueil et l'installation en milieu rural ainsi que son expérience sur les relations agriculture et territoire. Des déclinaisons régionales ou plus locales associent parfois une diversité encore plus grande d'acteurs.

L'ensemble de ces réseaux souhaite promouvoir une agroécologie paysanne et, plus largement, décider collectivement d'une souveraineté agroalimentaire des territoires.



Cette journée de réflexion et de débat a été organisée par le réseau InPACT national et l'UFR Agriculture comparée et développement agricole d'AgroParisTech.

